

Etude du poids économique de la médecine libérale en Martinique





Rappel de la mission et de ses attendus.....	p.3
Calendrier de la mission.....	p.5
Préambule : note sur les sources de données et les indicateurs.....	p.7
Etat des lieux de la médecine libérale en Martinique	p.9
La médecine de ville.....	p.9
Les établissements de santé privés.....	p.22
Les retombées économiques	p.28
Les contributions directes.....	p.28
L'effet levier.....	p.46
Synthèse.....	p.59
Synthèse sur les emplois.....	p.60
Synthèse des retombées économiques globales.....	p.61
Éléments pour une appréciation des secteurs non calculés.....	p.62
Comparaison de la médecine libérale avec les autres secteurs de l'économie Martiniquaise....	p.63



Rappel de la mission et de ses attendus



Un secteur de poids dans l'économie Française

Le plus souvent, le secteur de la santé est économiquement apprécié sous l'angle des dépenses qu'il occasionne et du poids que celles-ci font peser sur les contribuables français. La santé apparaît donc comme un frein au dynamisme économique du Pays.

Pourtant, **ce secteur représente également une force** : c'est un **gisement d'emplois directs et indirects** très important, mais aussi une **source**, en région et dans les territoires, **de flux financiers et de redistribution de richesses non négligeable dont la médecine de ville est le fer de lance**.

Ainsi, pour ne citer que quelques chiffres, on recense :

- Plus de 222 000 médecins en 2015 en France, toutes disciplines confondues

- 41 500 chirurgiens-dentistes

- 22 000 sages-femmes

- 74 000 pharmaciens

- 638 000 infirmiers

- **318 000 autres professionnels de santé** (ergothérapeutes, psychomotriciens, opticiens, pédicures-podologues, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs E.R.M., diététicien, audioprothésiste, Technicien de laboratoire, Orthoprothésiste, Podo-Orthésiste, Orthopédiste-Orthésiste, Oculariste, Epithésiste, Psychologue)

Soit plus d'1,3 millions d'emplois directs dans ces spécialités qui contribuent largement à l'économie française.

Suivant cet angle d'approche, l'Union Régionale de la Médecine Libérale de Martinique a souhaité réaliser une étude visant à évaluer les retombées économiques générées par la médecine libérale sur son territoire.

Les enjeux sont en effet d'importance dans une période où :

- l'économie apparaît comme historiquement « en crise »
- les dépenses publiques, au premier rang desquelles les dépenses de santé, sont pointées comme trop lourdes
- Les praticiens de santé sont régulièrement épinglés pour leurs honoraires

Les objectifs donnés à cette étude apparaissent ainsi multiples :

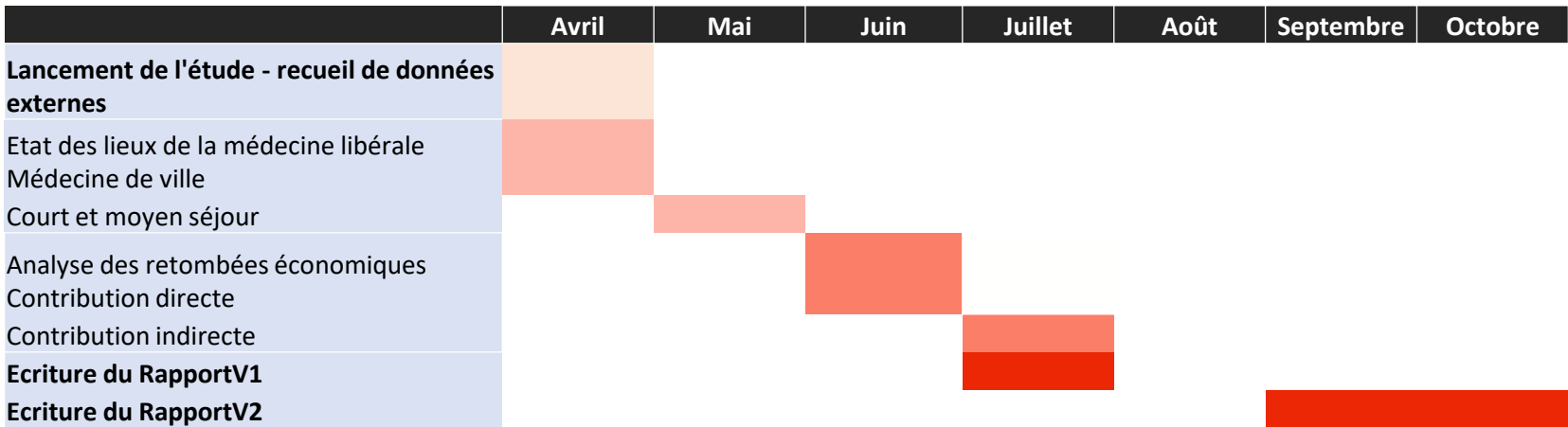
- Dresser un panorama objectif de l'offre de santé des professionnels libéraux et des établissements de santé Martinique
- En évaluer les retombées directes en termes :
 - ✓ d'emplois,
 - ✓ de chiffre d'affaire (CA)
 - ✓ de valeur ajoutée (VA)

Outre cet Etat des lieux à un instant « T », il s'agira de montrer des évolutions, de proposer des comparaisons entre spécialités, territoires (départements, régions).

Ce travail permettra *in fine*, de replacer le champ de la médecine libérale dans une dynamique économique positive et de lui redonner toute sa place en tant que contributeur au PIB Martiniquais



Calendrier





Préambule : note sur les sources de données et les indicateurs



L'objectif principal de l'étude est de mesurer le poids tant économique qu'en termes d'emploi de la médecine libérale Martiniquaise.

A cette fin, cette étude s'organise autour de deux parties :

- La première partie vise à établir un **panorama de la médecine libérale** : profil des médecins en activité (effectif par spécialité, âge, sexe, répartition géographique, conventionnement, mode d'exercice...) et niveau / structure de l'activité (nombre d'actes par spécialité, nature des actes, zoom sur les établissements de court et moyen séjours hospitaliers).
- La seconde partie tente d'approcher les **retombées économiques** :
 - 1- directes : c'est-à-dire le chiffre d'affaires (les honoraires) des médecins libéraux et établissements de soins privés à but lucratif de la région, la valeur ajoutée et les emplois directs de ces médecins et établissements.
 - 2- indirectes : cette dernière partie s'intéresse aux retombées indirectes de la pratique libérale au travers des prescriptions effectuées par les médecins en direction de différents prestataires : auxiliaires médicaux (orthophonistes, kinés, pédicures...) et sages-femmes, médicaments, analyses médicales. Il s'agit donc ici de mesurer une activité induite (actes), des flux financiers (montant des prescriptions), et, grâce à des ratios, d'estimer des emplois et une valeur ajoutée générés par la pratique libérale de la médecine.

Pour permettre ces analyses, plusieurs sources de données ont été mobilisées :

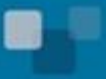
- La principale source de données, celle qui a permis le panorama des médecins libéraux, l'évaluation des honoraires, les prescriptions... est le **SNIIR-AM** (Système National d'Informations Inter-Régimes de l'Assurance Maladie).

Cette importante source de données a été mobilisée au travers des données traitées et validées publiées annuellement par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (site de l'Assurance Maladie En Ligne – AMELI).

Les **données portent sur l'année 2014 (fin d'année)**.

Etat des lieux de la médecine libérale en Martinique

- La médecine de ville
- Les établissements et services de santé privés



Préambule : Le contexte socio-démographique martiniquais

Au 1^{er} janvier 2012, la Martinique compte 388 364 habitants. La dernière période de recensement a marqué la fin d'un dynamisme démographique jamais démenti sur une quarantaine d'années. En effet, si le territoire gagne +0,5% par an de population jusqu'en 2007, c'est grâce à un solde naturel très élevé (+0,7%/an lié au solde des naissances-décès) bien qu'amoindri par un solde migratoire négatif (-0,2% par an lié au solde des entrées-sorties sur le territoire).

Sur la période suivante (2007-2012), la Martinique perd 0,5% par an de population : le solde naturel reste très positif (+0,6% par an) mais il est entièrement gommé par un solde migratoire très déficitaire (-1% par an).

Durant cette dernière période intercensitaire, le département a ainsi perdu près de 9 500 habitants.

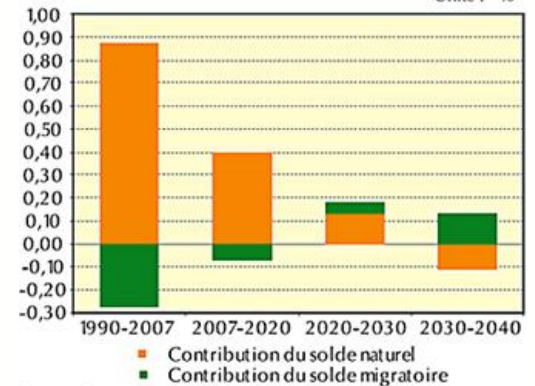
Selon les projections de l'INSEE, publiées en 2011 et basées sur les éléments antérieurs à 2007, la Martinique continuerait à gagner +0,2% de population par an et compterait 423 000 habitants en 2040, soit une hausse de près de 35 000 habitants par rapport à 2012 (+9%) cependant, l'INSEE prévoyait une croissance ralentie jusqu'en 2020 et quasi nulle sur la dernière décennie. Cette croissance serait due, en fin de période, uniquement au solde des entrées et sorties alors que le solde naturel deviendrait défavorable en raison du vieillissement de la population, alors que le solde migratoire deviendrait positif dès 2020.

L'arrivée de personnes âgées et le départ des étudiants et jeunes actifs, d'ores-et-déjà constatés actuellement, devraient perdurer. L'INSEE note que « La Martinique pourrait devenir la seconde région la plus âgée de France derrière la Corse avec un âge moyen de 48 ans, soit 10 ans de plus qu'en 2007. (...) Le nombre de personnes de 60 ans ou plus serait multiplié par 2,3 à l'horizon 2040. »

Les éléments récents montrent d'ores et déjà une inversion de la courbe de croissance.

Comme à l'échelle nationale, les enjeux sont donc d'importance pour le secteur de la santé amené à relever le défi de prendre en charge une population un peu plus nombreuse, mais surtout plus âgée, avec des pathologies plus lourdes et/ou chroniques et ayant toujours plus d'attentes en terme de qualité de vie, de rapidité/efficacité de la prise en charge...

Solde naturel et solde migratoire dans le taux de croissance annuelle de la population en Martinique





Effectifs et densités par spécialités médicales

L'assurance maladie recense 501 médecins libéraux ou mixtes au 31 décembre 2014, une densité beaucoup plus faible qu'en France Métropolitaine

Selon les données publiées officiellement par l'assurance maladie, en 2014, la Martinique compte 501 médecins exerçant tout ou partie de leur activité en libéral, dont 286 médecins omnipraticiens (57%) et 215 médecins spécialistes (43%). En Martinique, la proportion de médecins omnipraticiens comparativement aux spécialistes montre une variation par rapport à celle de France Métropolitaine qui compte 48% de spécialistes.

Les densités par rapport à la population sont également différentes : la France compte 178 médecins libéraux ou partiellement libéraux pour 100 000 habitants contre seulement 131 en Martinique. La densité de spécialistes est ainsi de 34% inférieure à la moyenne Française et celle des omnipraticiens apparaît également inférieure de 20%, la situation étant plus dégradée encore en moyenne en Outre-Mer.

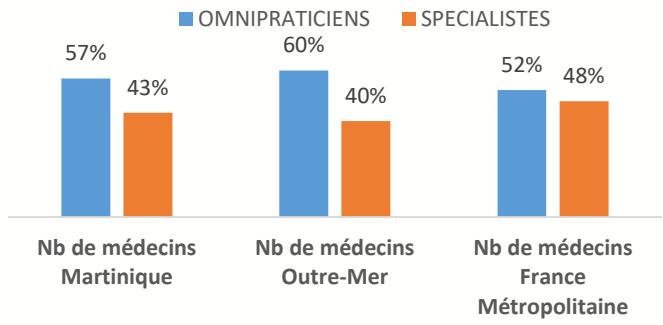
	Nb de médecins Martinique	Nb de médecins Outre-Mer	Nb de médecins France Métropolitaine
OMNIPRATICIENS	286	1 567	59 368
SPECIALISTES	215	1 027	54 164
MEDECINS	501	2 594	113 532

Densité pour 100 000 habitants	Densité de médecins Martinique	Densité de médecins Outre-Mer	Densité de médecins France Métropolitaine
OMNIPRATICIENS	75	74	93
SPECIALISTES	56	49	85
MEDECINS	131	123	178

source : AMELI données 2014

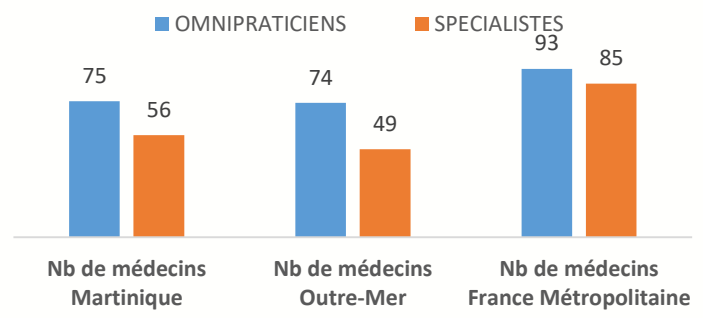
Répartition omnipraticiens/spécialistes libéraux

Source : AMELI 2014



Densité omnipraticiens/spécialistes libéraux pour 100 000 habitants

Source : AMELI 2014



Note : les effectifs de médecins varient selon les sources mobilisées. Ainsi, l'URPS Martinique comptabilisait 493 médecins inscrits aux élections de novembre 2015. Par souci de cohérence entre les chiffres, les effectifs mobilisés seront ceux communiqués sur le site de l'assurance maladie (« Données statistiques sur la démographie des professionnels de santé (PS) libéraux », chiffres 2014 consultés sur le site www.ameli.fr en avril 2016)



Détail des praticiens par spécialité

En Martinique, la densité de médecins omnipraticiens est de 75 pour 100 000 habitants, soit, comparativement à la densité française de 93/100 000 habitants, **soit une densité de 20% inférieure à la moyenne nationale et un manque de 69 médecins pour atteindre cette densité moyenne.**

Chez les spécialistes, la densité nationale est de 85/100 000 habitants au niveau national contre 56/100 000 en Martinique soit une densité inférieure de 34%.

Le décalage est donc encore plus marqué avec le ratio national : il manquerait 111 médecins (soit 52% de médecins supplémentaires) pour atteindre la densité métropolitaine.

Le groupement psychiatrie-neuropsychiatrie est le domaine qui montre le décalage le plus important, suivi de la radiologie et des pathologies neurovasculaires.

Seule la néphrologie montre une densité supérieure au ratio national.

	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Densité Martinique	Densité Outre-Mer	Densité France Métropolitaine	Ecart du Nb de médecins / ratio national
Médecine générale	247	1 452	52 261	65	69	82	-65
M.E.P.	39	115	7 107	10	5	11	-3
OMNIPRATICIENS	286	1 567	59 368	75	74	93	-68
Anesthésie-réanimation	12	59	3 541	3	3	6	-9
Chirurgie	31	114	6 622	8	5	10	-9
Radiologie	21	123	5 937	6	6	9	-14
Gynécologie	24	131	5 167	6	6	8	-7
Médecine interne	1	4	512	0	0	1	-2
Pédiatrie	13	72	2 640	3	3	4	-3
Stomatologie	3	16	929	1	1	1	-3
Psychiatrie et neuropsychiatrie	8	52	6 279	2	2	10	-29
Pathologie cardiovasculaire	16	96	4 508	4	5	7	-11
Dermato-vénérologie	9	44	3 078	2	2	5	-9
Gastro-entérologie et hépatologie	6	40	2 088	2	2	3	-6
Oto-rhino-laryngologie	10	47	2 160	3	2	3	-3
Pneumologie	5	22	1 147	1	1	2	-2
Rhumatologie	7	22	1 732	2	1	3	-3
Ophthalmologie	28	105	4 668	7	5	7	0
Médecine Physique et de Réadaptation	2	3	442	1	0	1	-1
Neurologie	2	16	823	1	1	1	-3
Néphrologie	8	24	398	2	1	1	6
Anatomo-cyto-pathologie	2	12	645	1	1	1	-2
Endocrinologie et métabolisme	7	23	793	2	1	1	2
Gériatrie	0	2	55	0	0	0	0
TOTAL SPECIALISTES	215	1 027	54 164	56	49	85	-108
TOTAL MEDECINS	501	2 594	113 532	131	123	178	-176
Médecins biologistes	0	5	699	0	0	1	-4

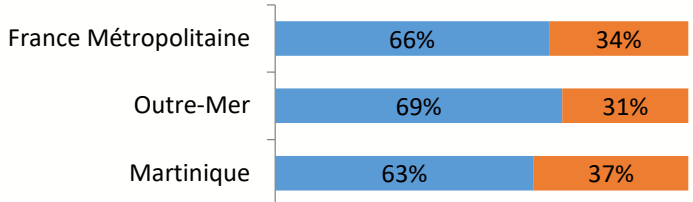


Taux de féminisation par spécialités médicales

Répartition homme-femme des Omnipraticiens

Source : AMELI 2014

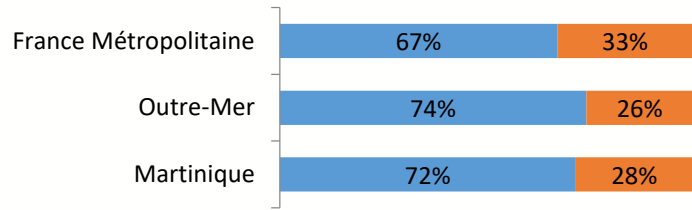
■ Hommes ■ Femmes



Répartition homme-femme des Spécialistes

Source : AMELI 2014

■ Hommes ■ Femmes



En Martinique, 37% des omnipraticiens et 28% des spécialistes sont des femmes, un taux plus élevé qu'en-Outre-Mer pour les spécialistes et qu'en France Métropolitaine pour les généralistes.

La féminisation est particulièrement forte chez les jeunes médecins : plus de la moitié des omnipraticiens de moins de 50 ans sont des femmes (54%) alors que chez les plus de 60 ans, elles ne sont que 22%. Chez les spécialistes, la progression de la féminisation a été moins forte avec 38% de femmes chez les moins de 50 ans contre 20% chez les plus de 60 ans.

	Hommes	Femmes	Total	% femmes	% hommes
Médecine générale	148	99	247	40%	60%
M.E.P.	31	8	39	21%	79%
OMNIPRATICIENS	179	107	286	37%	63%
Anesthésie-réanimation	10	2	12	17%	83%
Chirurgie	28	3	31	10%	90%
Radiologie	13	8	21	38%	62%
Gynécologie	16	8	24	33%	67%
Médecine interne	1	0	1	0%	100%
Pédiatrie	4	9	13	69%	31%
Stomatologie	3	0	3	0%	100%
Psychiatrie et neuropsychiatrie	5	3	8	38%	63%
Pathologie cardiovasculaire	16	0	16	0%	100%
Dermato-vénérologie	3	6	9	67%	33%
Gastro-entérologie et hépatologie	6	0	6	0%	100%
Oto-rhino-laryngologie	9	1	10	10%	90%
Pneumologie	4	1	5	20%	80%
Rhumatologie	5	2	7	29%	71%
Ophthalmologie	20	8	28	29%	71%
Médecine Physique et de Réadaptation	2	0	2	0%	100%
Neurologie	0	2	2	100%	0%
Néphrologie	7	1	8	13%	88%
Anatomo-cyto-pathologie	0	2	2	100%	0%
Endocrinologie et métabolisme	2	5	7	71%	29%
Gériatrie	0	0	0		
TOTAL SPECIALISTES	154	61	215	28%	72%
TOTAL MEDECINS	333	168	501	34%	66%

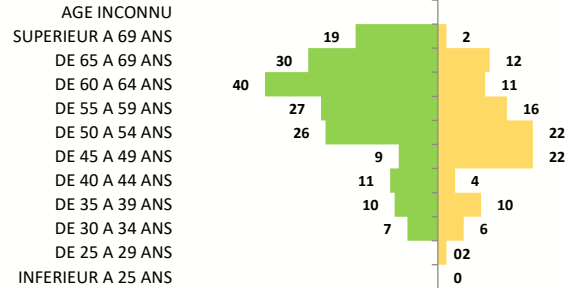
source : AMELI données 2014

En Martinique, 55% des omnipraticiens sont âgés de plus de 55 ans contre 53% en France Métropolitaine et 47% en Outre-Mer.

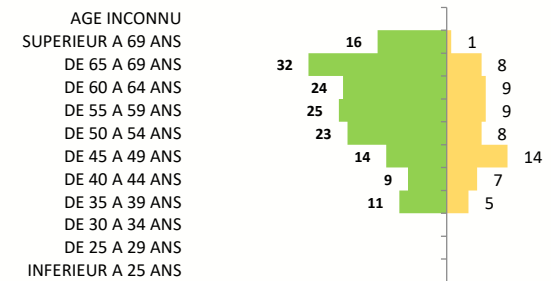
A contrario, seuls 43% des spécialistes ont plus de 55 ans contre 58% en Outre-Mer, comme en France Métropolitaine.

Le profil est donc plutôt âgé pour les omnipraticiens et plus jeune pour les spécialistes.

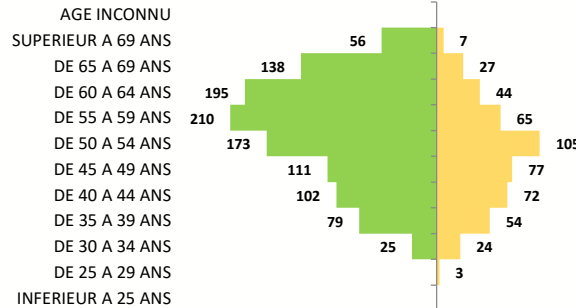
Omnipraticiens, Martinique



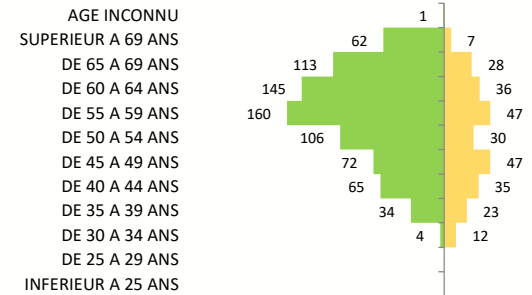
Spécialistes, Martinique



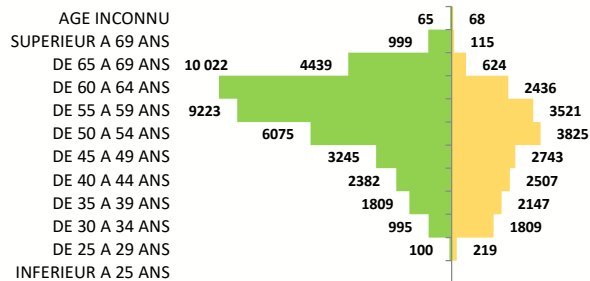
Omnipraticiens, Outre-Mer



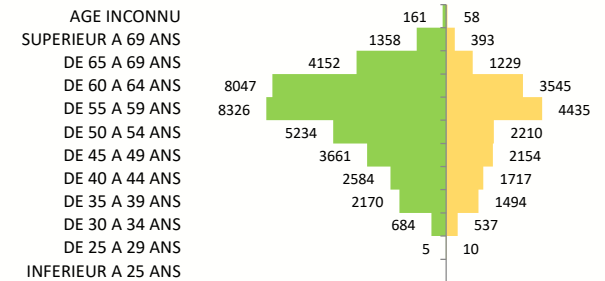
Spécialistes, Outre-Mer



Omnipraticiens, France Métropolitaine



Spécialistes, France Métropolitaine



■ Femmes
■ Hommes

source : AMELI données 2014



Conventionnement par spécialité médicale

81% des médecins libéraux en secteur 1

En Martinique, 81% des médecins exercent en secteur 1 contre un peu moins de 74% en France Métropolitaine. C'est ainsi le cas de 95% des généralistes et de 63% des spécialistes (respectivement 90% et 56% en France Métropolitaine).

Les modes de conventionnement apparaissent en outre hétérogènes selon les spécialités : ainsi, la chirurgie est exercée en secteur 2 par 94% des médecins, les ORL sont 80% dans ce cas. A contrario, les gastro-entérologues, les neurologues, ... exercent très peu en secteur 2 (moins de 10%).

Définitions :

Médecin conventionné / Secteur 1 : Les tarifs sont fixes et les médecins en contre-partie du respect de ces tarifs bénéficient de la prise en charge de leurs cotisations sociales et d'une partie de leur retraite.

Les possibilités occasionnelles de dépassement des tarifs opposables :

Les médecins conventionnés avec l'assurance maladie en secteur 1 ne disposent que de possibilités occasionnelles de dépasser le tarif opposable de l'assurance maladie. Cette possibilité est ouverte dans deux cas : le dépassement occasionnel pour exigence du malade (DE) et depuis 2005 le dépassement autorisé (DA)

Secteur 2 : Les médecins peuvent pratiquer des tarifs libres, avec tact et mesure

Secteur 3 : Les médecins de secteur 3 sont dits « hors convention », ils n'ont pas signé de convention avec la sécurité sociale. Les médecins du secteur 3 fixent librement leurs tarifs, avec des possibilités de forts dépassement d'honoraires. Ces médecins représentent environ 900 médecins en France Métropolitaine, 10 médecins en Outre-Mer et 3 en Martinique fin 2014.

	Non Conventionnés : secteur 3	Conventionnés : secteur 1	Conventionnés avec dépassement : Secteur 1	Secteur 2
Médecine générale	1	238	1	7
M.E.P.	0	34	0	5
OMNIPRATICIENS	1	272	1	12
Anesthésie-réanimation	0	8	0	4
Chirurgie	0	2	0	29
Radiologie	0	18	0	3
Gynécologie	0	15	0	9
Médecine interne	0	0	1	0
Pédiatrie	0	10	0	3
Stomatologie	0	2	0	1
Psychiatrie et neuropsychiatrie	2	5	0	1
Pathologie cardiovasculaire	0	15	0	1
Dermato-vénérologie	0	6	0	3
Gastro-entérologie et hépatologie	0	6	0	0
Oto-rhino-laryngologie	0	2	0	8
Pneumologie	0	4	0	1
Rhumatologie	0	5	0	2
Ophthalmologie	0	19	1	8
Médecine Physique et de Réadaptation	0	2	0	0
Neurologie	0	2	0	0
Néphrologie	0	7	0	1
Anatomo-cyto-pathologie	0	2	0	0
Endocrinologie et métabolisme	0	6	0	1
Gériatrie	0	0	0	0
TOTAL SPECIALISTES	2	136	2	75
TOTAL MEDECINS	3	408	3	87

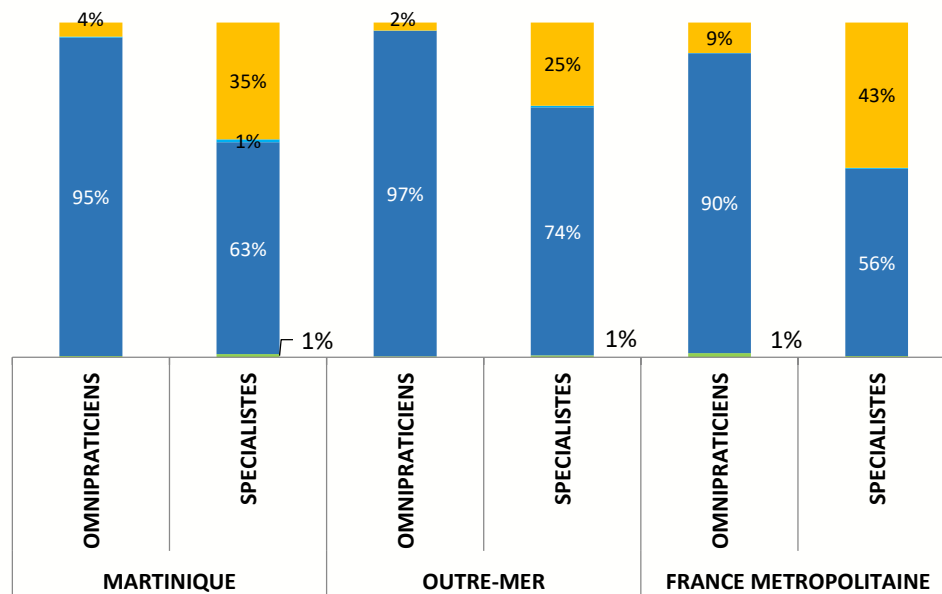
source : AMELI données 2014

Conventionnement par spécialité médicale

Conventionnement

source : AMELI données 2014

- Secteur 2
- Conventionnés avec dépassement : Secteur 1
- Conventionnés : secteur 1
- Non Conventionnés :



		Non Conventionnés	Conventionnés : secteur 1	Conventionnés avec dépassement : Secteur 1	Secteur 2
MARTINIQUE	OMNIPRATICIENS	0%	95%	0%	4%
	SPECIALISTES	1%	63%	1%	35%
OUTRE-MER	OMNIPRATICIENS	0%	97%	0%	2%
	SPECIALISTES	1%	74%	0%	25%
FRANCE METROPOLITAINE	OMNIPRATICIENS	1%	90%	0%	9%
	SPECIALISTES	0%	56%	0%	43%

Mode d'exercice	Omnipraticiens			Spécialistes			Médecins		
	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine
LIBERAL	279	1 491	53 868	162	846	35 992	441	2 337	89 860
LIBERAL ET SALARIE	1	52	3 200	5	38	5 795	6	90	8 995
LIBERAL ET HOPITAL	0	24	2 269	24	80	7 845	24	104	10 114
SECTEUR PRIVE A L'HOPITAL	0	0	31	24	63	4 532	24	63	4 563
TOTAL	280	1 567	59 368	215	1 027	54 164	495	2 594	113 532

source : AMELI données 2014

Mode d'exercice	Omnipraticiens			Spécialistes			Médecins		
	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine
LIBERAL	99,6%	95,1%	90,7%	75,3%	82,4%	66,5%	89,1%	90,1%	79,1%
LIBERAL ET SALARIE	0,4%	3,3%	5,4%	2,3%	3,7%	10,7%	1,2%	3,5%	7,9%
LIBERAL ET HOPITAL	0,0%	1,5%	3,8%	11,2%	7,8%	14,5%	4,8%	4,0%	8,9%
SECTEUR PRIVE A L'HOPITAL	0,0%	0,0%	0,1%	11,2%	6,1%	8,4%	4,8%	2,4%	4,0%

source : AMELI données 2014

Près de 100% des généralistes ayant une activité tout ou partie libérale exercent en libéral exclusif. C'est également le cas de plus des trois quart des spécialistes.

Le cumul d'une activité libérale et salariée ou libérale et hospitalière est en France Métropolitaine relativement fréquent chez les spécialistes (un tiers des praticiens entièrement ou partiellement libéraux). En Martinique, la proportion est beaucoup plus faible : seuls 25% sont dans ce cas, dont 22% pour une activité libérale + hospitalière ou hospitalière + consultation privée.

Les spécialités suivantes sont les plus concernées :

Rhumatologie (57% des médecins), Néphrologie (50%), Chirurgie (48% des médecins), ORL (40%), gastro-entérologie (33%).

Définitions : le SNIR (Système national inter-Régimes) regroupe tous les praticiens qui ont eu une activité libérale, aussi faible soit elle, donnant lieu à perception d'honoraires

Libéral : médecin dont l'activité est exclusivement libérale soit **441 médecins en 2014 en Martinique (89% des libéraux)**

Libéral et salarié : médecin couplant une activité partiellement libérale avec une activité salariée dans un dispensaire ou un centre de soins, **6 médecins en 2014 (1% des libéraux)**

Libéral et hôpital : médecin couplant une activité partiellement libérale avec une activité salariée dans un hôpital, **24 médecins en 2014 (5% des libéraux)**

Secteur privé à l'hôpital : médecin exerçant à plein temps dans un hôpital avec une consultation privée dans l'hôpital qui l'emploie, **24 médecins concernés en 2014 (5% des libéraux)**

Mode d'exercice	Omnipraticiens			Spécialistes			Médecins		
	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine
Consultation	1 217 543	8 886 729	241 345 709	357 402	2 204 125	95 188 523	1 574 945	11 090 854	336 534 232
Visites	72 254	257 449	26 882 141	7	127	50 068	72 261	257 576	26 932 209
Actes techniques*	84 680	426 615	13 470 860	607 093	3 419 244	154 031 787	691 773	3 845 860	167 502 647
Radiologie	0	2	466	15 747	56 567	1 885 877	15 747	56 569	1 886 343
Anatomo-cyto-pathologie	0	0	0	3	19	681	3	19	681
Autres : Actes gratuits	245	676	62 216	308	1 252	116 576	553	1 928	178 792
TOTAL	1 374 722	9 571 471	281 761 392	980 560	5 681 334	251 273 512	2 355 282	15 252 806	533 034 904

Actes techniques	Omnipraticiens			Spécialistes			Médecins		
	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine
ACTES TECHNIQUES NON CHIRURGICAUX (actes NGAP)	2 941	7 429	338 279	1 557	26 649	2 407 967	4 498	34 078	2 746 246
ACTES DE CHIRURGIE (actes NGAP)	37	207	3 434	1 919	9 764	558 609	1 956	9 971	562 043
SOINS CONSERVATEURS (actes NGAP)	0	3	573	461	6 984	358 674	461	6 988	359 247
FORFAITS DE THERMALISME (actes NGAP)	2	308	547 115	0	0	115 028	2	308	662 143
IVG (actes NGAP)	9	1 179	14 387	91	3 806	67 551	100	4 985	81 938
ACTES DE CHIRURGIE (actes CCAM)	1 777	21 874	574 230	20 401	113 779	6 861 654	22 178	135 653	7 435 884
ACTES D'OBSTETRIQUE (actes CCAM)	0	3	85	1 804	8 048	230 519	1 804	8 051	230 604
ACTES D'ANESTHESIE (actes CCAM)	0	0	6 517	25 019	140 904	7 357 738	25 019	140 904	7 364 255
ACTES D'ECHOGRAPHIE (actes CCAM)	45 428	144 740	3 969 641	89 128	707 769	23 106 968	134 556	852 509	27 076 609
ACTES D'IMAGERIE HORS ECHOGRAPHIE (actes CCAM)	42	5 869	154 173	173 560	1 040 627	48 079 385	173 602	1 046 496	48 233 558
ACTES TECHNIQUES HORS IMAGERIE (actes CCAM)	34 444	245 003	7 862 426	293 153	1 360 914	64 887 694	327 597	1 605 917	72 750 120
Total actes techniques	84 680	426 615	13 470 860	607 093	3 419 244	154 031 787	691 773	3 845 860	167 502 647

source : AMELI données 2014

En Martinique, près de 2,4 millions d'actes ont été réalisés en 2014 par les 501 médecins libéraux du département, soit une moyenne de 4 701 actes par médecin et par an.

Au global, ces actes se concentrent notamment sur les consultations (67%), actes techniques (29%) et visites (11%).

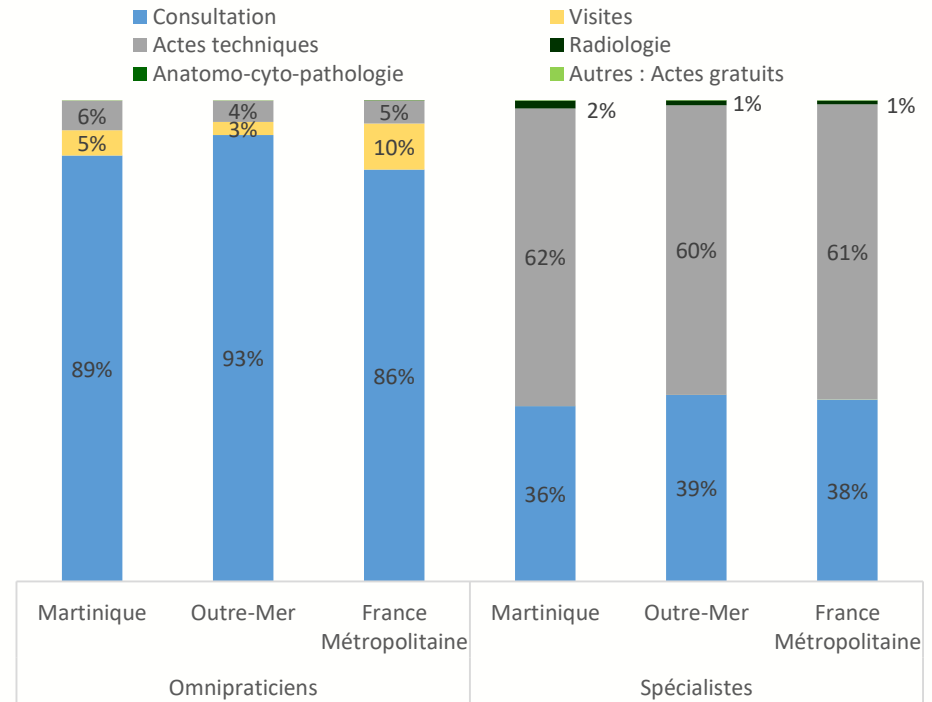
Les autres actes restent d'un volume plus marginal : actes de radiologie (2%), actes gratuits et anatomo-cyto-pathologie (0,1%).

Des variations quant à la structure de l'activité des médecins existent entre généralistes et spécialistes :

- Les généralistes concentrent 89% de leur activité sur les consultations.
- Les spécialistes sont, pour leur part, plus concentrés sur les actes techniques (62% de leur activité) que sur les consultations (36,5%).
- Par rapport à la France Métropolitaine, on constate une plus grande part de consultations chez les généralistes et moitié moins de visites, mais ces variations restent limitées par rapport à l'Outre-Mer en général qui compte 3 fois moins de visites que le niveau métropolitain.
- Pour les spécialistes, à contrario, on relève en Martinique un peu moins de consultations et un peu plus d'actes techniques et de radiologie.

Structure des actes des médecins

Source : AMELI, données 2014



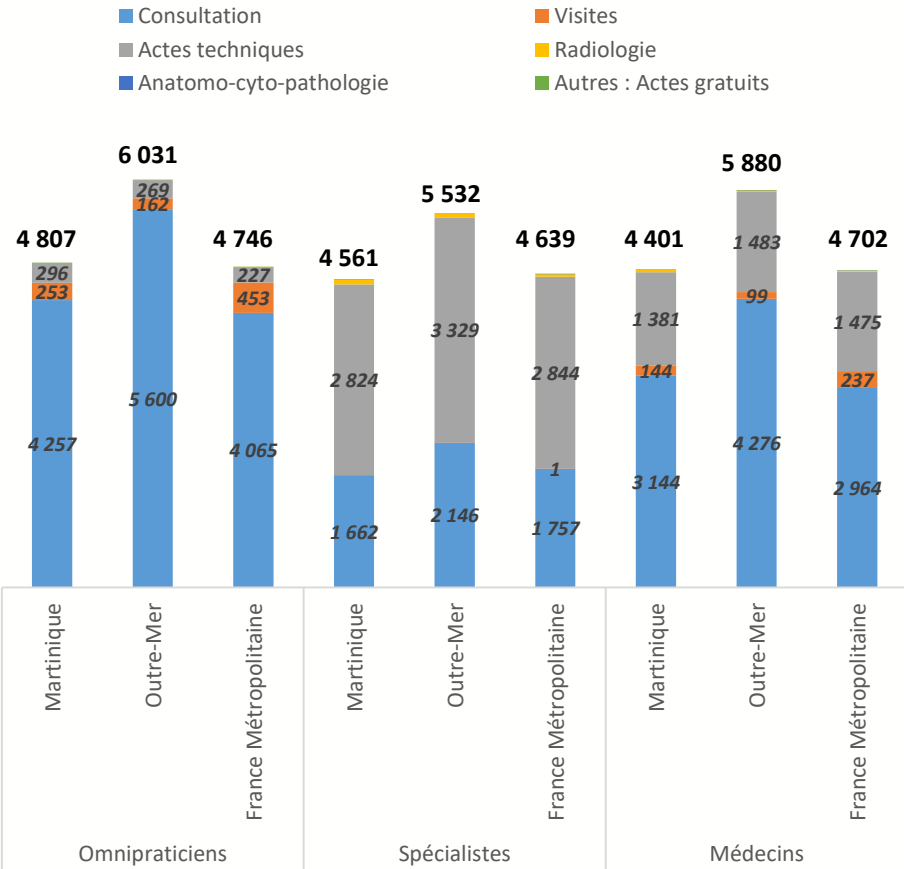
Nombre moyen d'actes annuels des médecins

Source : AMELI, données 2014

Avec **4 807 actes par an en moyenne**, les **médecins omnipraticiens de Martinique** montrent un **niveau d'activité comparable (+1,3%) à celui connu en Métropole**, ce qui n'est pas le cas de l'Outre-Mer en général qui connaît une suractivité importante (+27% pour les généralistes).

Pour les spécialistes, l'activité moyenne est de 4561 actes, soit une moyenne également très proche de celle constatée en Métropole en 2014 (-2%).

Il en résulte, compte tenu de la moindre densité de médecins omnipraticiens et spécialistes, un moindre recours aux professionnels de santé : 3,6 actes par habitants réalisés par les omnipraticiens en 2014, contre 4,4 (soit 306 000 actes non réalisés, -22%) et 2,6 actes de spécialistes par habitant contre 3,9 au plan national (soit 518 500 actes non réalisés, -53%).



Nombre d'actes des médecins libéraux ou mixtes par habitant en 2014 :

	Omnipraticiens			Spécialistes			Médecins		
	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine
Nb d'actes par habitants 2014	3,6	4,5	4,4	2,6	2,7	3,9	6,2	7,2	8,3

source : AMELI données 2014

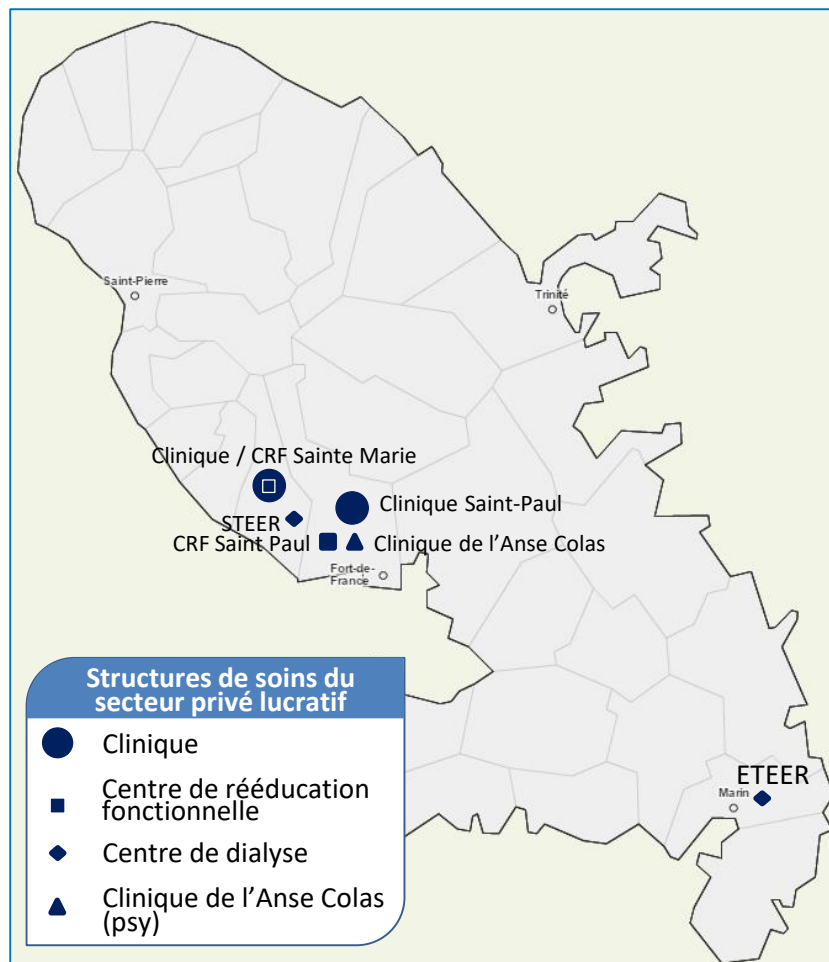
Etat des lieux de la médecine libérale en Martinique :

Panorama de l'activité libérale – soins de ville

- Plus de 500 médecins en 2014 : 286 généralistes / 215 spécialistes
- **Une large majorité d'hommes** : deux tiers d'hommes, comme la moyenne française, **mais un fort rééquilibrage des femmes pour les praticiens de moins de 50 ans** (plus de 50% de femmes omnipraticiens et 38% de femmes spécialistes pour les médecins de moins de 50 ans)
- **Un fort vieillissement de la profession** : 40% des omnipraticiens et 42% des spécialistes ont plus de 60 ans contre respectivement 31 et 35% en France Métropolitaine
- **Une densité médicale très inférieure à la moyenne nationale** (-20% de généralistes et -34% de spécialistes, soit un déficit de 180 médecins pour atteindre la moyenne métropolitaine)
- **Parmi les médecins exerçant en libéral : près de 100% des omnipraticiens exercent exclusivement en libéral et seuls 25% des spécialistes cumulent leur activité libérale avec une activité salariée ou à l'hôpital** (contre plus d'un tiers en France Métropolitaine, mais moins de 20% en moyenne en Outre Mer).
- **81% des médecins exercent en secteur 1** contre un peu moins de 74% en France Métropolitaine
- **Une activité globale des médecins qui reste comparable à la moyenne nationale donc, avec une moindre densité, un moindre recours de la population aux professionnels de santé libéraux** : 3,6 actes d'omnipraticiens par habitant (4,4 en 2014 en France métropolitaine, et 4,5 en Outre-Mer), 2,6 actes par habitant pour les spécialistes (3,9 en France Métropolitaine, 2,7 en Outre-Mer :)

Etat des lieux de la médecine libérale en Martinique

- La médecine de ville
- Les établissements et services de santé privés



source : base Finess, consultée en juillet 2016

Etablissements et services de santé privés : court et moyen séjour hospitalier, soins de suite et de réadaptation, Etablissements de santé mentale



Les établissements du secteur privé à but lucratif

SIRET -Raison sociale	Commune	Secteurs d'intervention
970202313 - CLINIQUE SAINT PAUL	FORT-DE-FRANCE	MCO
970202321 - CENTRE DE SANTE MARTINIQUAIS-CLINIQUE STE MARIE	SCHOELCHER	MCO-SSR
970203774 - CTRE DIALYSE-STEER	FORT-DE-FRANCE	MCO
970209219 - E.T.E.E.R.	LE MARIN	MCO
970208104 - CRF SAINT PAUL	FORT-DE-FRANCE	SSR
970209714 - CLINIQUE DE L'ANSE COLAS	SCHOELCHER	PSY

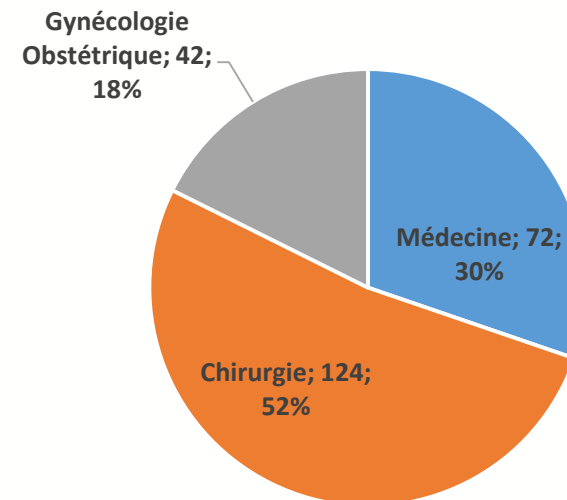
Nous avons examiné l'activité de 6 établissements et services de soins dans le secteur privé à but lucratif (exclusion du secteur privé à but non lucratif). Il s'agit de 2 cliniques, de deux centres de dialyse, d'un établissement de moyen séjour (soins de suite et de réadaptation) et d'un centre de soins médico-psychologique.

Ces établissements offrent :

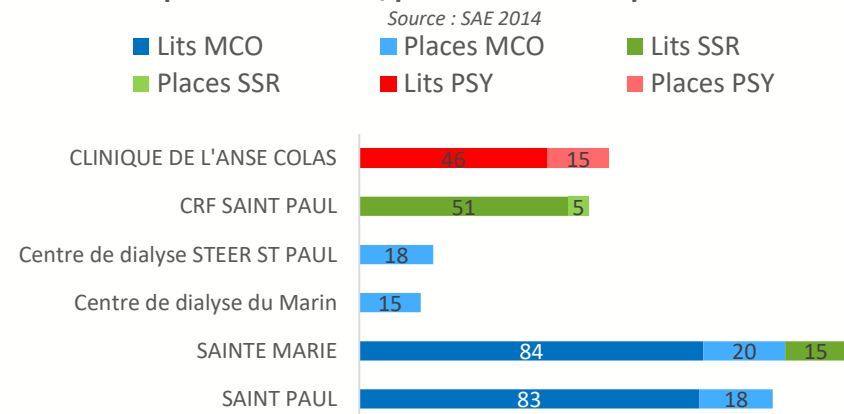
- 167 lits d'hospitalisation complète et 71 places d'hospitalisation partielle ou en chirurgie ambulatoire (238 lits-places)
- 66 lits de Soins de Suite et de Réadaptation en hospitalisation complète et 5 en hospitalisation partielle/ambulatoire (71 lits-places)
- 46 lits d'hospitalisation complète en psychiatrie et 15 en hospitalisation partielle (61 lits-places)

Soit 370 lits et places.

238 lits et places d'hospitalisation complète ou partielle en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) en établissements privés à but lucratif
source SAE 2014



Répartition des lits/places du secteur privé lucratif



Etablissements et services de santé privés : court et moyen séjour hospitalier, soins de suite et de réadaptation, Etablissements de santé mentale

Statut	Nb établissements	Lits d'hospitalisation complète						Lits d'hospitalisation partielle ou ambulatoire, places					TOTAL
		Médecine (M)	Chirurgie (C)	Obstétrique (O)	SSR	PSY	HAD	M	C	O	SSR	PSY	
Public	14	686	269	86	418	398	0	70	40	33	26	76	2102
Privé lucratif	6	39	86	42	66	46	0	33	38	0	20	15	385
Privé non lucratif	7	0	0	0	84	0	60	0	0	0	10	0	154
TOTAL	27	725	355	128	568	444	60	103	78	33	56	91	2641

source : SAE données 2014

Les établissements de santé de Martinique sont au nombre de 27 en 2014 dont 6 pour le privé lucratif, soit 22% des établissements.

Ces structures permettent d'assurer le court et moyen séjour hospitalier ainsi que les besoins en dialyse et les soins psychiatriques.

Ils offrent :

- pour le secteur MCO : 1 208 lits d'hospitalisation complète, 214 lits d'hospitalisation partielle et 60 lits d'hospitalisation à domicile
- Pour le secteur SSR : 568 lits en hospitalisation complète et 41 en lits/places d'hospitalisation partielle ou ambulatoire (ou places)
- Pour le secteur psychiatrie, 444 lits en hospitalisation complète et 91 en hospitalisation partielle ou ambulatoire (ou places)

Soit plus de 2 600 lits-places d'accueil dont 15% pour le secteur privé lucratif (385 lits et places).

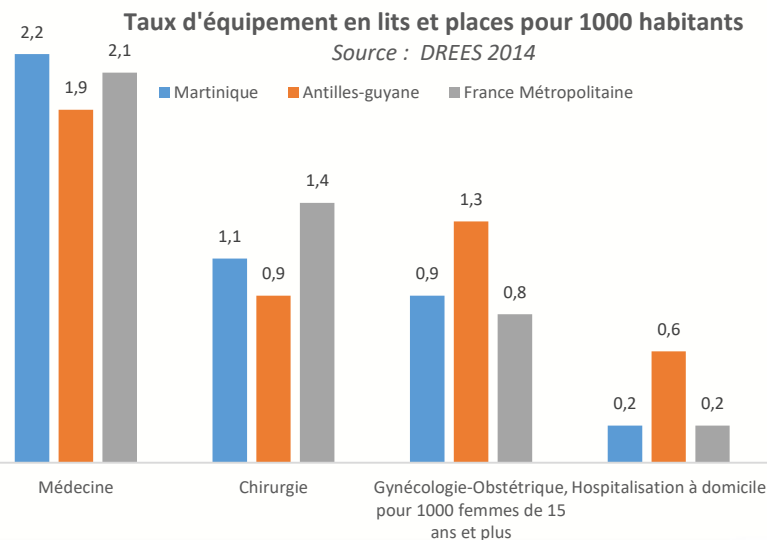
80% de ces 2600 lits sont en secteur public contre 15% en secteur privé lucratif et 6% en secteur privé non lucratif.

En France, 62% des lits sont en secteur public, 24% dans le secteur privé lucratif et 15% secteur privé non lucratif en 2013 (source : Établissements de santé en 2013 ; INSEE, consulté le 10 juin 2016).

Comparativement à la France, le nombre de lits-places en secteur privé lucratif est donc nettement inférieur, il manquerait 248 lits-places pour atteindre ce niveau moyen.

Statut	Lits MCO Hospi. Complète (HC)	Lits MCO Hospitalisation Partielle / ambulatoire (HP)	Lits HAD	Lits SSR HC	Lits SSR HP	Lits PSY HP	Lits PSY HC	Total lits-places
Public	86%	67%	0%	74%	46%	90%	84%	80%
Privé lucratif	14%	33%	0%	12%	36%	10%	16%	15%
Privé non lucratif	0%	0%	100%	15%	18%	0%	0%	6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

source : SAE données 2014



Etablissements et services de santé privés : court et moyen séjour hospitalier, soins de suite et de réadaptation, Etablissements de santé mentale

Statut	Séjours MCO HC	Séjours MCO HP	séances MCO HP	Consultations MCO	Séjours HAD	Séjours SSR HC	Séjours SSR HP	Séjour PSY HC	Venues PSY HC	Actes PSY autre
Public	45 203	12 035	42270	288161	0	3489	4074	1610	7229	98912
Privé lucratif	12 401	9 142	25737	0	0	929	262	336	2776	0
Privé non lucratif	0	0	24800	0	622	1150	2070	0	0	0
Total	57 604	21 177	92 807	288 161	622	5 568	6 406	1 946	10 005	98 912
Part du Privé lucratif	22%	43%	28%	0%	0%	17%	4%	17%	28%	0%

source : SAE données 2014

Selon les chiffres SAE 2014, le privé lucratif représenterait

- 22% des séjours en hospitalisation complète MCO
- mais 43% de ceux en hospitalisation partielle/ambulatoire (dont 66% en chirurgie ambulatoire),
- 28% des séances (maladies rénales, chimiothérapies,...),
- 17% des séjours SSR en hospitalisation complète / 4% en hospitalisation partielle, et 28% des venues en psychiatrie.

Le secteur privé n'intervient pas dans l'hospitalisation à domicile.

Mis à part le secteur « PSY » en hospitalisation de jour/de nuit/venues qui montre une présence plus forte en Martinique qu'en moyenne en France, **le privé lucratif montre une part de marché sur les lits / séjours inférieure à celle constatée en moyenne en France.**

Il propose ainsi 14% des lits/ places contre 25% en France. Cependant, il assure 25% des séjours contre 29% en moyenne en France.

Activité	Martinique		France entière		
	Lits Privé lucratif	Séjours Privé lucratif	Lits Privé lucratif	Séjours Privé lucratif	
Hospitalisation complète	Médecine (M)	5%	5%	11%	13%
	Chirurgie (C)	24%	45%	44%	47%
	Obstétrique (O)	33%	26%	25%	21%
	HAD	0%	0%	14%	8%
	SSR	12%	17%	31%	32%
	PSY	10%	17%	20%	27%
Hospi. Partielle, ambulatoire, venues	M	32%	3%	15%	14%
	C	49%	66%	62%	69%
	O	0%	0%	19%	14%
	SSR	36%	4%	32%	32%
	PSY	16%	28%	5%	8%
TOTAL	14%	25%	25%	29%	

source : SAE données 2014

Les établissements de santé privés en Martinique :

- **6 établissements privés à but lucratif** assurent les soins hospitaliers en Martinique soit 22% des 27 structures de Martinique :
 - 2 en court séjour,
 - 2 pour les dialyses,
 - 1 en soins de suite et de réadaptation (SSR),
 - 1 en psychiatrie (PSY).
- **Offre de lits / services :**
 - **279 lits d'hospitalisation complète** : 167 lits MCO, 66 lits SSR et 46 lits PSY soit **13% de l'offre Martiniquaise contre 24% à l'échelle nationale**,
 - **91 lits d'hospitalisation partielle/places** : 71 en MCO, 5 en SSR et 15 en PSY (**26% de l'offre contre 24% au plan national en 2013**)
- **Niveau d'activité :**
 - **12 401 Séjours d'hospitalisation complète réalisés en secteur MCO, soit 22% des séjours (36% en France)**
 - **9 142 séjours en hospitalisation partielle/ambulatoire soit 43% (contre 53% au plan national)**
 - *mais 66% des séjours de chirurgie ambulatoire avec 49% des lits contre (69% des séjours au plan national avec 62% des lits)*
 - **929 séjours SSR (17% des séjours contre 32% en France) en hospitalisation complète et 262 en hospitalisation partielle (4% vs 32% en France)**
 - **336 séjours PSY (17%, contre 27% au plan national) et 2 776 venues PSY (28% vs 8% au plan national)**

Les retombées économiques

- Les contributions directes
- L'effet levier

Cette partie vise à mesurer le poids économique direct de la médecine libérale en Martinique

A cette fin, différentes données seront mobilisées. Elles permettront de mesurer :

-les emplois directs : médecins et salariés de la médecine libérale

- Dénombrement des médecins et salariés exerçant en cabinet privé : Répartition par type de praticien (omnipraticien/spécialistes)
- Dénombrement des salariés exerçant en établissements de soins privé : Répartition par type d'établissement (Cliniques, structure psy et Soins de Suite et de Réadaptation)
- Dénombrement des médecins exclusivement salariés exerçant en établissements de soins privé : Répartition par type d'établissement (Cliniques, structure psy et Soins de Suite et de Réadaptation)
- Total des emplois directement générés par la médecine libérale : médecins libéraux et salariés (personnel soignant ou non) répartis selon la nature de la structure employeuse, poids des emplois directs de la médecine libérale dans le total des emplois Martiniquais

-Le chiffre d'affaire et la valeur ajoutée directe du secteur :

- Les honoraires des médecins libéraux Martiniquais : répartition du total des honoraires des omnipraticiens/spécialistes par spécialité, Montant d'honoraires par habitant et comparaison avec la France, Montant moyen d'honoraires par omnipraticien / spécialiste comparaison avec la France.
- Tranches d'honoraires des médecins A.P.E. omnipraticiens et spécialistes en Martinique et en France entière
- Structure des recettes des médecins libéraux,
- Part des dépassements par spécialité (lorsque donnés disponibles) dans le total des honoraires des médecins et comparaison France entière
- Estimation du taux de charge, de la valeur ajoutée et du revenu moyens des médecins omnipraticiens et spécialistes en Martinique, comparaison France entière
- Détail par spécialité de la valeur ajoutée et du revenu moyen des médecins libéraux martiniquais (selon données disponibles) et France entière
- Chiffre d'affaires et valeur ajoutée des cliniques, structures Psy et SSR
- Contribution directe de la médecine libérale au PIB Martiniquais



Les emplois directs : médecins et salariés de la médecine libérale

Exercice en cabinet privé : 405 emplois salariés

Les omnipraticiens de Martinique emploient 301 personnes en 2014 et les spécialistes en emploient 104

En effet, outre les emplois de médecins libéraux (source AMELI 2014), l'**ACOSS** recense chaque années les emplois salariés générés par le secteur d'activité (codes NAF : 8621Z - Activité des médecins généralistes, 8622B - Activité de chirurgie, 8622C - Autres activités des spécialistes). Les chiffres présentés ici montrent donc les établissements (cabinets) employeurs d'au moins une personne et le nombre d'emplois que cela représente.

Cabinets de généralistes	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nb établissements ayant des salariés	98	97	99	102	107	106
Nb de salariés	277	275	276	292	299	301
Nb moyen de salariés des généralistes	2,83	2,84	2,79	2,86	2,79	2,84

Cabinets de spécialistes	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nb établissements ayant des salariés	47	51	48	48	50	52
Nb de salariés	101	110	109	99	100	104
Nb moyen de salariés des généralistes	2,15	2,16	2,27	2,06	2,00	2,00

Activités chirurgicales	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nb établissements ayant des salariés	1	3	1	2	1	1
Nb de salariés	1	3	1	2	1	1
Nb moyen de salariés des généralistes	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

source : ACOSS données 2014

Les cabinets employant au moins une personne

En 2014, en Martinique, le territoire compte 106 cabinets médicaux de généralistes ayant au moins un salarié et employant 301 personnes. Pour l'activité de ville des spécialistes et des chirurgiens, 102 cabinets mobilisent 104 personnes. Depuis 2009, les emplois directs des cabinets de généralistes ont progressé de 11% et ceux des spécialistes, de 8%.

Soit 406 emplois en Martinique, majoritairement générés par l'activité des généralistes (74% des emplois et 67% des établissements ayant au moins un salarié).

Les emplois directs : médecins et salariés de la médecine libérale

Exercice en établissements de soins privés : 691 emplois hors praticiens

La médecine libérale exercée en établissements de soins privés (cliniques / Etablissements de soins de suite /structure psychiatrique, rééducation fonctionnelle / centres de dialyse) à but lucratif génère également des emplois directs :

- personnels soignants (infirmiers, aides-soignants, psychologues...),
- ou non (administratifs, médico-sociaux, personnels techniques...).

Dans l'ensemble de ces structures (voir liste p24), on recense en 2014 (base SAE) 645 ETP, soit 691 postes effectifs.

Ceux-ci sont :

- à 56% concentrés dans les cliniques, et à 10% dans les centres de dialyse (MCO)
- À 16% en secteur PSY
- À 16% en centre de rééducation fonctionnel (hors personnel SSR de Ste Marie, comptabilisé ici en secteur MCO)
- 70% des ETP concernent du personnel de soins et 30% du personnel administratif ou médico-technique

Domaine d'activité	Structure	Emplois 2014	ETP 2014	% ETP
MCO	Clinique St Paul	211	196,06	30%
SSR	CRF Saint Paul	117	106,4	16%
MCO - SSR	Clinique Ste Marie	176	170,49	26%
MCO	ETEER (dialyse Le Marin)	29	28,5	4%
MCO	STEER (dialyse Fort de France)	41	37,25	6%
PSY	Clinique de l'Anse Colas	117	106,4	16%
TOTAL		691	645,1	100%

source : SAE données 2014

Personnels non médicaux salariés	Emplois 2014	ETP 2014
Sages femmes	15	14,8
Personnels d'encadrement du personnel soignant	31	28,17
Infirmiers spécialisés	8	8
Infirmiers non spécialisés	93	93,26
Aides soignants	135	126,33
ASH	120	117,5
Psychologues	44	43,4
Personnels de rééducation	24	14,04
Personnel de direction	16	14,04
Directeurs de soins infirmiers	8	6,97
Autres pers. administratifs	110	105,31
Personnels éducatifs et sociaux	38	34,9
- dont assistants de service social	2	1,34
Personnels pharmacie	11	7,84
Personnels laboratoire	5	4,16
Personnels radiologie	0	0
Autres personnels médico-techniques	2	1
Personnels techniques et ouvriers	29	24,04
Total personnel non médical salarié	691	645,1

source : SAE données 2014



Les emplois directs : médecins et salariés de la médecine libérale

Exercice en établissements de soins privés : 8 emplois de praticiens salariés et 5,15 ETP

Spécialité exercée	Emplois	ETP
Médecine Générale	2	1,44
Spécialités médicales	1	1,14
- dont anesthésistes-réanimateurs	0	0
Spécialités chirurgicales	0	0
- dont Gynécologues-obstétriciens	0	0
Psychiatres	2	0,41
Odontologistes	0	0
Autres	2	1,44
Total emplois-etp salariés	8	5,15
Total praticiens exclusivement salariés (estimation)	2	1,3

source : SAE données 2014

Structure	Emplois personnels médicaux	ETP Personnels médicaux
Clinique St Paul	2	1,58
Clinique Ste Marie	0	0
CRF Saint Paul	4	3,16
ETEER (dialyse Le Marin)	0	0
STEER (dialyse Fort de France)	0	0
Clinique de l'Anse Colas	2	0,41
Total	8	5,15
Total praticiens exclusivement salariés (estimation)	2	1,3

source : SAE données 2014

Les 6 établissements martiniquais étudiés créent également des emplois de praticiens salariés, toutefois, une partie de ces praticiens est d'ores et déjà comptabilisée dans les chiffres précédents issus des données communiquées par l'assurance maladie : 6 médecins sont ainsi « libéraux et salariés » en 2014 et ne doivent donc pas être de nouveau comptabilisés au travers des effectifs salariés des établissements. Nous avons donc procédé à une estimation des praticiens **exclusivement salariés** du secteur privé.

Ainsi, outre les praticiens déjà comptabilisés précédemment, ces établissements emploieraient environ 2 praticiens, ce qui correspond à 1,3 temps plein, ces emplois étant plus particulièrement concentrés à St Paul (clinique et moyen séjour : 75% des emplois et 92% des ETP).

Les emplois directs : médecins et salariés de la médecine libérale

Emplois directs de la médecine libérale	Martinique	
Total des Praticiens ayant une activité totalement ou partiellement libérale	501	31%
Emplois salariés directs créés en cabinet	406	25%
Emplois salariés directs en clinique hors praticiens	387	24%
Emplois salariés directs en SSR hors praticiens	117	7%
Emplois salariés directs en PSY hors praticiens	117	7%
Emplois salariés directs en centres de dialyse hors praticiens	70	4%
Emplois de praticiens en structure médicales (MCO, SSR, PSY, estimation)	2	0%
Total des emplois	1 600	100%

Au bilan, la médecine libérale emploie en Martinique environ 1 600 personnes, praticiens, personnel soignant, administratif ou technique confondus.

	Martinique INSEE 2012	Emplois directs de la médecine libérale	% des emplois de Martinique directement créés par la Médecine libérale
Emplois salariés	111 237	1 099	1,0%
Emplois Non salariés	20 279	501	2,5%
Total	131 516	1 600	1,2%

source : INSEE RP 2012

Ces emplois directs représentent un peu plus de 1% des emplois de Martinique, tous secteurs confondus, dont 2,5% des emplois non salariés.

La consommation de soins et de biens médicaux

En 2014, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) en France se montait à **191 milliards d'euros** au niveau national soit 2 928 € par habitant. (base population municipale INSEE 2012 : 65 241 241 habitants).

Les soins de ville¹ représentent sur ce montant environ 50 milliards d'euros, soit 19,5% de cette dépense et 766 € par habitant.

Les soins hospitaliers du secteur privé représentent pour leur part un peu plus de 20 milliards d'euros, soit 311€ par habitant.

	2011	2012	2013	2014
Consommation de soins et de biens médicaux	178,4	182,2	185,9	190,6
Soins aux particuliers	132,2	135,9	139,6	142,9
Soins hospitaliers	82,4	84,5	86,6	88,6
Secteur public	63,3	65	66,8	68,3
Secteur privé	19,1	19,5	19,8	20,3
Soins de ville	45,9	47,4	48,7	50
Transports de malades	3,9	4,1	4,3	4,4
Médicaments	34	33,6	33	33,9
Autres biens médicaux	12,2	12,7	13,3	13,8
Soins de longue durée	17,8	18,5	19,2	19,7
Services de soins et d'aide à domicile (SSAD)	1,4	1,5	1,5	1,6
Soins aux personnes âgées en établissements	7,9	8,3	8,6	8,8
Soins aux personnes handicapées en établissements	8,5	8,8	9	9,3
Indemnités journalières	12,8	12,8	12,8	13,3
Dépenses pour les malades	0,5	0,6	0,6	0,6
Dépenses de prévention	5,7	5,7	5,8	5,8
Prévention individuelle	3,4	3,4	3,5	3,5
Prévention collective	2,3	2,3	2,3	2,3
Dépenses en faveur du système de soins	11,7	11,8	12,2	11,9
Subvention au système de soins (1)	2,2	2,4	2,6	2,4
Recherche	7,5	7,5	7,6	7,5
Formation	1,9	1,9	2	2
Coût de gestion du système de santé	14,1	14,3	14,8	14,9
Dépense courante de santé	241	245,8	251,3	256,9
en % du PIB	11,7	11,8	11,9	12

source : INSEE

¹ Les soins de ville : Les soins ambulatoires (ou soins de ville) comprennent les soins effectués en cabinet de ville, en dispensaire, centres de soins ou lors de consultations externes d'établissements hospitaliers publics ou privés. Ils se composent des soins dispensés au titre de l'activité libérale par les médecins, les dentistes et les auxiliaires médicaux (les infirmiers, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes), des actes d'analyse effectués en laboratoire et des soins dispensés en cures thermales.

Source : site INSEE

Les honoraires des médecins libéraux en Martinique : 97,2 millions d'euros en 2014

En Martinique, le montant des honoraires des médecins libéraux est estimé à près de **97,2 millions d'euros au global dont près de 47 M€ pour les généralistes et à 50 M€ pour les spécialistes, soit 250€ par habitant contre 286€/habitant en Outre-Mer (-13%) et 348 €/habitant en France Métropolitaine (-28%).**

HONORAIRES Totaux 2014

Honoraires 2014	Martinique	Outre Mer	France Métropolitaine
OMNIPRATICIENS	46 893 151	312 397 436	8 680 025 887
SPECIALISTES	50 299 889	282 574 088	14 054 556 457
MEDECINS	97 193 040	594 971 524	22 734 582 344

source : AMELI données 2014

En **France Métropolitaine**, ce montant est de 22,7 milliards (AMELI-SNIIR-AM 2014). La Martinique affiche donc **un montant de dépense de 13% inférieur à la moyenne de l'Outre-Mer et de 28% inférieur à la moyenne française, soit un peu moins de 38 millions d'euros non perçus en honoraires si les dépenses atteignaient le montant moyen français.**

La moyenne des honoraires (bruts, y compris débours et rétrocessions) en Martinique, pour les médecins libéraux, est de 194 000 € :

-un peu moins de 164 000 € pour les généralistes, (144 000 en France Métropolitaine, soit une moyenne martiniquaise supérieure d'environ 12%).

Pour explication, il faut noter que la Martinique bénéficie d'une majoration du prix de consultation en raison de charges supérieures à celles connues par les médecins en exercice en Métropole (+2,3€/consultation soit +10% par rapport au tarif conventionnel de métropole).

-et près de 234 000 € pour les spécialistes (près de 260 000€ en France Métropolitaine soit une moyenne martiniquaise inférieure de près de 10%).

Pour explication, là encore, **le tarif des consultations est majoré de 2,3€ par rapport à celui de Métropole, en revanche, les actes techniques ne bénéficient d'aucune majoration. Ces actes techniques « pèsent » cependant beaucoup plus lourd dans l'activité des spécialistes (environ 60% des actes),** la majoration s'applique donc beaucoup moins souvent. Enfin, on peut aussi noter un niveau d'activité des spécialistes globalement plus faible en Martinique pour expliquer ce niveau d'honoraires (-1,6% d'actes par rapport au niveau métropolitain).

	Martinique	Outre-Mer	France entière (hors Mayotte)
Population municipale INSEE 2012	388 364	2 077 915	65 241 241
Honoraires 2014 par habitant	250	286	348

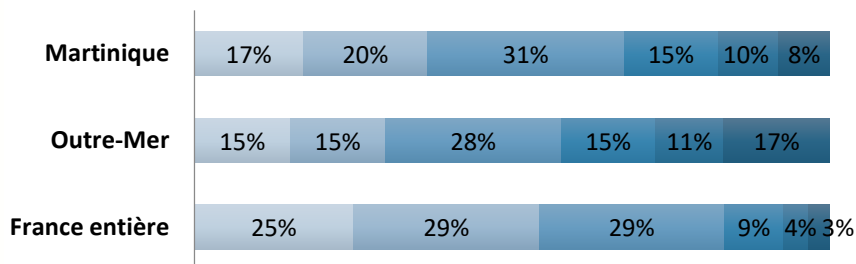
source : INSEE RP 2012

Les honoraires des médecins libéraux en Martinique :

Les tranches d'honoraires des médecins omnipraticiens APE* en 2014

Source : AMELI – SNIIR-AM 2014

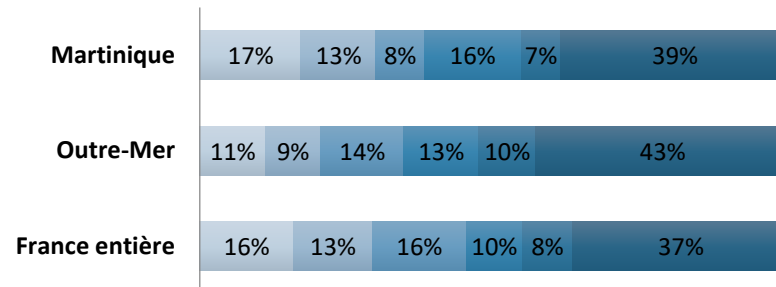
■ Moins de 105 000€ ■ 105-150 000€ ■ 150 à 210 000€
 ■ 210-255 000€ ■ 255-300 000€ ■ Plus de 300 000€



Les tranches d'honoraires des médecins spécialistes APE* en 2014

Source : AMELI – SNIIR-AM 2014

■ Moins de 105 000€ ■ 105-150 000€ ■ 150 à 210 000€
 ■ 210-255 000€ ■ 255-300 000€ ■ Plus de 300 000€



Les honoraires répartis en tranches de revenus des médecins montrent les variations entre la Martinique et le reste du territoire national.

Ainsi, chez les généralistes, 33% des médecins Martiniquais ont des honoraires supérieurs à 210 000 € (16% en France, 43% en Outre-Mer).

27% des médecins omnipraticiens APE de Martinique ont des honoraires inférieurs à 150 000€ contre 54% des médecins en France et 30% des médecins de l'Outre-Mer en général. Le montant majoré des consultations vient en compensation, pour les généralistes, des frais liés à la vie locale (coût des transports, taxes spécifiques : octroi de mer, etc...) et génère une variation à la hausse des honoraires en comparaison à la France qu'il faudra mettre en regard des charges, également plus importantes.

Chez les spécialistes, la structure des recettes par tranche d'honoraire apparaît proche de celle de France métropolitaine. Ainsi, 39% des médecins affichent des honoraires supérieurs à 300 000€ (37% en France mais 43% en Outre-Mer), 30% des spécialistes montrent des honoraires inférieurs à 150 000€, (identique à la moyenne française mais seulement 20% en Outre-Mer). L'analyse des honoraires par spécialité n'est pas possible compte-tenu du faible nombre de médecins de chaque spécialité et du respect des secrets statistiques.

***Médecin A.P.E.** : « Les effectifs APE sont utilisés pour mesurer l'activité des professions de santé libérales. »

un professionnel de santé libéral APE est un professionnel de santé ayant exercé une activité libérale normale, sur une année complète, dans le cadre conventionnel.

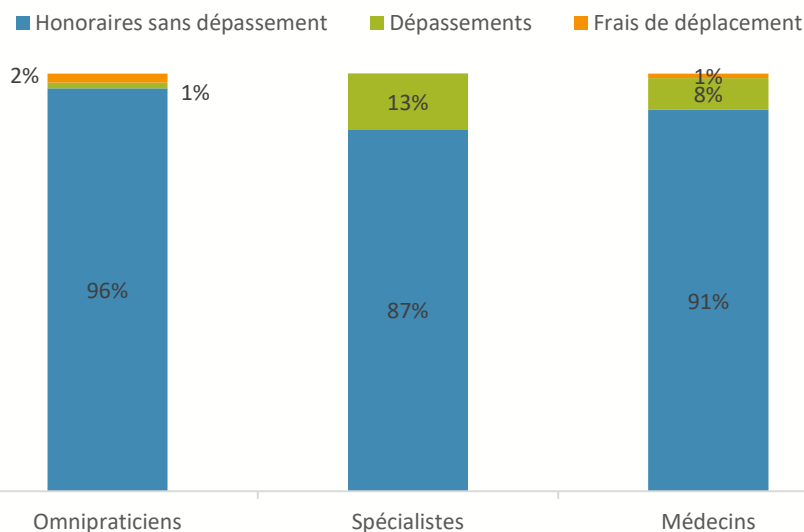
Sont donc exclus du groupe des professionnels de santé libéraux APE : les professionnels de santé libéraux qui se sont installés au cours de l'année ; les professionnels de santé libéraux qui ne sont pas conventionnés ; les professionnels de santé libéraux qui exercent à l'hôpital à plein temps ; les professionnels de santé libéraux qui ont atteint 65 ans au cours de l'exercice.

Source : AMELI – données « Honoraires des professionnels de santé par département en 2014 »

Les contributions directes : honoraires des médecins libéraux

Les honoraires des médecins libéraux en Martinique : seuls 8% proviennent des dépassements

Structure des recettes des médecins Martiniquais en 2014



En Martinique, sur les 97,2 millions d'euros d'honoraires perçus par les médecins libéraux, 91% soit environ 88,8 millions d'euros proviennent des honoraires sans dépassement. 7,3 millions d'euros, soit **8% du total des honoraires, proviennent des dépassements** et 1M€ soit 1% proviennent des frais de déplacement.

En France métropolitaine, ce sont **12% des honoraires** qui proviennent des dépassements, mais seulement 3% en Outre-Mer. Cependant, ces proportions varient entre généralistes et spécialistes : seuls 1,4% des honoraires des généralistes proviennent des dépassements, contre près de 13% pour les spécialistes.

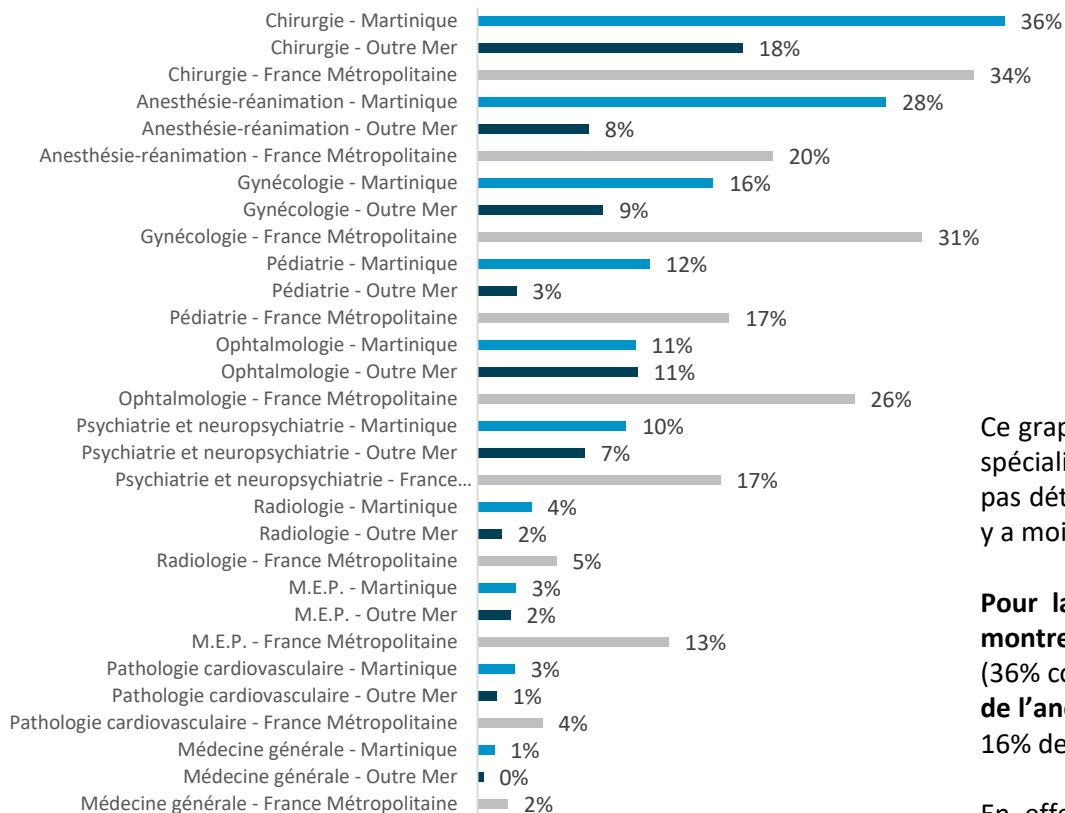
Spécialité	EFFECTIFS	HONORAIRES SANS DEPASSEMENT (Euros)	DEPASSEMENTS (Euros)	FRAIS DE DEPLACEMENT (Euros)	TOTAL DES HONORAIRES (Euros)
Médecine générale	247	38 974 217	468 380	916 593	40 359 190
M.E.P.	39	6 261 279	171 870	100 812	6 533 961
OMNIPRATICIENS	286	45 235 496	640 250	1 017 405	46 893 151
Anesthésie-réanimation	12	3 152 666	1 228 513	0	4 381 179
Chirurgie	31	3 530 389	2 002 250	0	5 532 639
Radiologie	21	10 974 760	424 063	0	11 398 823
Gynécologie	24	3 496 344	675 834	13	4 172 191
Médecine interne	1	nc	nc	nc	nc
Pédiatrie	13	1 296 493	174 177	0	1 470 670
Stomatologie	3	nc	nc	nc	nc
Psychiatrie et neuropsychiatrie	8	732 147	83 372	0	815 519
Pathologie cardiovasculaire	16	5 053 352	132 488	0	5 185 840
Dermato-vénérologie	9	nc	nc	nc	nc
Gastro-entérologie et hépatologie	6	nc	nc	nc	nc
Oto-rhino-laryngologie	10	nc	nc	nc	nc
Pneumologie	5	nc	nc	nc	nc
Rhumatologie	7	nc	nc	nc	nc
Ophthalmologie	28	6 702 371	816 074	0	7 518 445
Médecine Physique et de Réadaptation	2	nc	nc	nc	nc
Neurologie	2	nc	nc	nc	nc
Néphrologie	8	nc	nc	nc	nc
Anatomo-cyto-pathologie	2	nc	nc	nc	nc
Endocrinologie et métabolisme	7	nc	nc	nc	nc
Gériatrie	0	0	0	0	0
TOTAL SPECIALISTES	215	43 602 260	6 697 606	23	50 299 889
TOTAL MEDECINS	501	88 837 756	7 337 856	1 017 428	97 193 040

source : AMELI données 2014

Les contributions directes : honoraires des médecins libéraux

Part des dépassements dans le total des honoraires 2014

source : AMELI données 2014



Ce graphique présente la part des dépassements par spécialité (pour les spécialités disponibles en Martinique car nombre d'entre elles ne sont pas détaillées en raison du secret statistique qui s'applique dès lors qu'il y a moins de 11 professionnels dans la spécialité).

Pour la dizaine de spécialités présentées, la chirurgie est celle qui montre la part la plus importante des dépassements dans les recettes (36% contre 34% en France Métropolitaine et 18% en Outre-Mer), suivie de l'anesthésie-réanimation et de la gynécologie (respectivement 28 et 16% des recettes).

En effet, il apparait pour nombre de médecins, **qu'en l'absence de revalorisation financière** depuis des années par la sécurité sociale **de la cotation de nombreux actes techniques**, il soit désormais **quasi impossible d'exercer certaines spécialités sans dépassements d'honoraires**. C'est ainsi que la chirurgie montre des taux de dépassements élevés, tant en Martinique qu'en France Métropolitaine.

Le taux de charges, les revenus et la Valeur Ajoutée des médecins libéraux en Martinique

Termes employés et méthodes de calcul

Taux de débours et rétrocession : *un taux moyen par spécialité est ôté des honoraires totaux des médecins. Le total des honoraires du SNIIRAM comporte en effet l'activité facturée par les remplaçants. Pour estimer les honoraires facturés par le praticien lui-même pour son propre compte, il faut donc enlever la ligne correspondant aux rétrocessions d'honoraires des déclarations fiscales des bénéficiaires non commerciaux. On ôte aussi à ces honoraires la part des débours, sommes payées par le professionnel pour le compte de ses clients (comme, par exemple, un chèque sans provision).*

Taux de charge : *un taux moyen propre à chaque spécialité (si disponible) et qui comprend les charges enregistrées dans la déclaration des BNC 2035 : dépenses professionnelles (notamment les loyers, la location de matériel, les dépenses de personnels, les autres frais professionnels), les impôts, les taxes et les cotisations sociales personnelles du praticien, les différents postes financiers liés aux investissements (dotations aux amortissements ou les provisions pour dépréciation), le résultat des sociétés civiles de moyens (part de déficit (charge) / de bénéfice (diminue le taux de charge) correspondant aux droits du praticien dans la société, les pertes diverses.*

Valeur Ajoutée : *Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production (ici les honoraires) diminuée de la consommation intermédiaire*

Consommations intermédiaires : *Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes mis en œuvre n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe (source INSEE). Ainsi, il faut déduire la valeur des achats (réalisés pour exécuter l'activité) du CA total pour connaître les consommations intermédiaires et donc estimer la Valeur Ajoutée*

Note technique

Les honoraires perçus par les médecins libéraux ne constituent pas un revenu net, il faut pour estimer celui-ci, déduire l'ensemble des charges liées à l'exercice de la profession au sein des différentes spécialités.

A cette fin et sans réaliser une enquête spécifique, nous avons procédé à une **estimation des revenus des médecins libéraux en déduisant des honoraires totaux un niveau de débours et rétrocessions calculé selon des niveaux moyens français, par spécialité lorsque le montant des honoraires en étaient connu (disponibilité dès lors que la spécialité compte plus de 11 libéraux, dans le respect du secret statistique).**

En l'absence d'honoraires connus, nous avons appliqué des taux de débours et rétrocessions et des taux de charge « moyens ».

Ces taux de débours et de charges sont issus d'une analyse nationale des revenus libéraux des professionnels de santé (source : UNASA 2014).



Le taux de charges, les revenus et la Valeur Ajoutée des médecins libéraux en Basse-Normandie

Le calcul de la Valeur Ajoutée, nécessaire à l'analyse du poids économique de la médecine libérale dans le PIB martiniquais, nécessite de déduire les consommations intermédiaires du total des honoraires.

Les consommations intermédiaires, sont définies comme « **L'ensemble des biens et services, qui sont détruits ou transformés lors du processus de production ou incorporés au produit** ».

Nous avons donc déterminé le **taux de consommations intermédiaires** en y incluant les charges suivantes : achats, loyers et charges locatives, locations, honoraires, Primes d'assurance, Autres TFSE, frais de transports et déplacements, Frais de réception, fournitures de bureau, autres frais divers de gestion.

Note : Dans certaines des études de référence précédentes (« La contribution de la médecine libérale en Rhône-Alpes à l'économie régionale et nationale » et « Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté »), le taux de charge imputable aux loyers et charges locatives n'était pas entièrement intégré au calcul des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée calculée ici est donc légèrement inférieure à celles des études précédentes.



Le taux de charges, les revenus et la Valeur Ajoutée des médecins libéraux en Martinique

	Martinique	Taux de débours et rétrocessions	Soit, honoraires nets	Taux de charge	Part totale des consommations intermédiaires	Valeur ajoutée	Revenus nets moyens 2014 en Martinique	Revenus nets moyens 2014 en Outre-Mer	Revenus nets moyens 2014 en France Métropolitaine
OMNIPRATICIENS	286	6,11%	44 030 132 €	40,42%	19,33%	35 519 107 €	91 724 €	107 633 €	78 936 €
SPECIALISTES	215	2,34%	49 124 871 €	48,94%	22,82%	37 913 484 €	116 667 €	137 209 €	129 398 €
MEDECINS	501	5,07%	93 155 003 €	44,08%	20,83%	73 432 591 €	102 428 €	119 343 €	101 891 €

sources : AMELI données 2014 pour les honoraires, débours et rétrocessions, UNASA 2014 pour les taux de charges et de consommations intermédiaires

Les médecins Martiniquais, selon notre estimation, génèrent donc plus de 73 M€ de valeur ajoutée en 2014 et ont un montant net moyen de revenus de 102 428€, soit 0,5 points de plus que la moyenne nationale.

Cependant, ces calculs sont effectués sur le total des honoraires perçus en Martinique, et non sur les seuls médecins A.P.E. . Les médecins A.P.E. (« A Part Entière ») retenus par l'assurance maladie excluent les professionnels ayant eu une activité incomplète ou encore ayant plus de 65 ans. En Martinique, seuls 134 spécialistes sur 215 sont considérés comme « A.P.E » par l'assurance maladie (soit 62% contre 73% pour les omnipraticiens). En Outre mer, respectivement 82% des omnipraticiens et 71% des médecins spécialistes sont considérés « A.P.E. » par l'assurance maladie, et en France Métropolitaine, ce sont 86% des omnipraticiens et 76% des spécialistes qui sont dans ce cas. La forte proportion de médecins non A.P.E. en Martinique peut tendre à faire artificiellement diminuer le montant moyen de CA / revenus des médecins. En effet, pour les médecins APE martiniquais, les honoraires seraient de 15% supérieurs à ceux calculés ici contre +7% pour les médecins Outre-Mer ou de France Métropolitaine.

Avec ces éléments, les revenus des libéraux Martiniquais seraient, pour les omnipraticiens APE, supérieurs de plus de 20% à ceux constatés au niveau national mais resteraient pour les spécialistes, inférieurs de 3%.

Les niveaux de revenus sont à rapporter au niveau d'activité constaté des médecins. Celui-ci pour rappel apparait quasi similaire à celui des médecins de France Métropolitaine (cf p20 : +1,3% d'actes pour les généralistes et -1,6% pour les spécialistes). Les variations sont également à rapporter au tarif des consultations hors dépassement (25,30€ en Martinique pour les généralistes secteur 1 et 27,30€ pour les spécialistes contre respectivement 23€ et 25€ en France métropolitaine, soit une majoration de 10% pour les généralistes et de 9,2% pour les spécialistes).

Les contributions directes : calcul de la valeur ajoutée



Le taux de charges, les revenus et la Valeur Ajoutée des médecins libéraux en Martinique

	Effectif	Taux de charges Martinique (Généralistes) et taux nationaux (spécialistes) 2014	Consommations intermédiaires nationales 2014	Valeur ajoutée	Estimation Revenus nets moyens en Martinique	Estimation Revenus nets moyens 2014 France Métropolitaine	Ecart
OMNIPRATICIENS	286	40,42%	19%	35 796 497	91 724	78 936	16%
Anesthésie-réanimation	12	38,7%	14,50%	1 971 586	215 203	195 730	10%
Chirurgie	31	48,7%	21,70%	1 619 221	90 525	144 423	-37%
Radiologie	21	59,1%	30,30%	1 195 105	219 586	219 759	0%
Gynécologie	24	52,3%	24,00%	963 873	80 831	91 837	-12%
Médecine interne	1	Pas d'éléments				151 833	
Pédiatrie	13	48,5%	20,70%	445 103	57 250	71 228	-20%
Stomatologie	3	Pas d'éléments	28,80%			270 141	
Psychiatrie et neuropsychiatrie	8	45,5%	20,40%	274 257	54 791	65 314	-16%
Pathologie cardiovasculaire	16	46,3%	21,30%	1 637 710	169 647	128 815	32%
Dermato-vénérologie	9	Pas d'éléments	25,00%			150 510	
Gastro-entérologie et hépatologie	6	47,6%	30,90%			113 987	
Oto-rhino-laryngologie	10	49,5%	21,80%			102 687	
Pneumologie	5	51,4%	20,90%			91 967	
Rhumatologie	7	49,0%	20,10%			86 602	
Ophthalmologie	28	49,5%	19,10%	2 330 450	133 858	164 976	-19%
Médecine Physique et de Réadaptation	2	Pas d'éléments				153 584	
Neurologie	2	50,1%	21,00%			84 574	
Néphrologie	8	28,8%	13,00%			162 080	
Anatomo-cyto-pathologie	2	Pas d'éléments				477 760	
Endocrinologie et métabolisme	7	55,3%	27,30%			47 460	
Gériatrie	0	49,9%				45 834	
TOTAL SPECIALISTES	215	48,94%	21,33%	38 647 072	116 667	127 052	-10%
TOTAL MEDECINS	501	44,91%	20,09%	74 443 569	102 428	104 463	-2%

sources : AMELI données 2014 pour les honoraires et effectifs de médecins, UNASA 2014 pour les taux de charges et de consommations intermédiaires par spécialité

Les écarts de revenus entre les médecins martiniquais et leurs homologues de France Métropolitaine sont, pour les spécialistes, le plus souvent défavorables à la Martinique à l'exception des spécialistes des pathologies cardio-vasculaires qui affichent un écart de +32% et de ceux de l'anesthésie-réanimation (+10%)



Les contributions directes : calcul de la valeur ajoutée

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des établissements de court séjour et des services de soins et de réadaptation : 43 millions d'euros de chiffre d'affaire

5 des 6 entités juridiques qui composent l'offre de court et moyen séjour hospitalier privé lucratif de Martinique ont communiqué les éléments ayant trait à leurs recettes / valeur ajoutée.

Structures MCO , PSY et CRF du secteur lucratif privé en Martinique	CA etVA 2014
SAINT PAUL	x
CRF SAINT PAUL	x
CLINIQUE DE L'ANSE COLAS	x
SAINTE MARIE	x
Centre de dialyse du Marin (ETEER)	Pas de données
Centre de dialyse ST PAUL (STEER)	x

Ceux-ci génèrent en 2014 près de 49 millions d'euros de chiffre d'affaire et 29 M€ de valeur ajoutée.

Ces seules structures contribuent donc pour 0,34% au PIB de la Martinique.

	CA 2014	VA 2014
Total CA et VA des structures hors dialyse	48 922 658 €	29 016 461 €

Données 2014 issues des structures elles-mêmes

Près de 100 millions d'euros de valeur ajoutée en 2014

	Martinique
Honoraires des libéraux (nets de débours-rétrocessions)	93 155 003 €
CA des cliniques et SSR	48 922 658 €
VA des libéraux	74 443 569 €
VA des cliniques et SSR	29 016 461 €
Total des honoraires / CA	142 077 661 €
Total de la VA	103 460 030 €

PIB régional 2014	8 400 000 000 €
Contribution directe de la médecine libérale au PIB	1,2%

En Martinique, la médecine libérale, par l'activité directe des médecins et des structures de court et moyen séjour hospitalier, représente donc plus de 130 M€ de chiffre d'affaire et près de 100 M€ de valeur ajoutée. Elle contribue donc à environ 1,2% du PIB de l'île, dont 0,88% pour les médecins et 0,34% pour les établissements de soins privés.

La comparaison avec des études existantes permet d'analyser la **contribution directe** de la médecine libérale Martiniquaise comme étant **comparable** à celle constatées dans d'autres régions, bien qu'on constate des variations dans la répartition de la valeur ajoutée :

« *Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté* », 1996 : 1,4% du PIB dont 1,2% pour les cabinets et 0,2% pour les cliniques »

« *La contribution de la médecine libérale en Rhône-Alpes à l'économie régionale et nationale* », 2002 :

Pour les médecins : 0,99% du PIB régional, pour les cliniques, 0,24% du PIB régional (soit 1,2% du PIB régional) – p43

« *En Basse-Normandie, le « chiffre d'affaires » de la médecine libérale peut être estimé à un peu plus de 630 M€ et la Valeur Ajoutée (VA) à un peu moins de 478 M€, soit 1,4% du PIB régional estimé à 34 400 Millions d'€uros selon l'INSEE en 2010 (niveau de contribution comparable aux études précédentes)* »

Les retombées économiques directes :

Emplois

- 158 cabinets / groupements juridiques emploient près de 410 personnes
- 693 emplois en clinique / SSR
- 501 médecins libéraux

Soit plus de 1600 emplois directs dont près de 1 100 salariés représentant 1% des 111 237 emplois salariés Martiniquais et 2,5% des 20 279 emplois non-salariés, soit 1,2% des emplois de l'île.

Honoraires, revenus, PIB

Médecine de ville :

- **97 M€ d'honoraires (CA)**
- dont 51% pour les généralistes et 49% pour les spécialistes,
- représentant 250€ par an et par habitant pour les 388 000 Martiniquais. En France, cette moyenne de dépense atteint les 348 € par an et par habitant sur les mêmes bases de calcul, soit, à montant moyen égal, un peu moins de 38 millions d'euros non perçus en honoraires.
- Des honoraires moyens, hors débours et rétrocessions, de moins de 154 000€ pour les généralistes (+12% sur la moyenne France Métropolitaine) et d'un peu moins de 230 000€ pour les spécialistes (-10% par rapport à la moyenne France Métropolitaine)
- Des honoraires qui incluent cependant une majoration d'environ 10% pour les consultations (soit l'essentiel de l'activité des généralistes mais 40 de celle des spécialistes pour lesquels les actes techniques ne sont pas majorés)
- Des dépassements très limités : 8% des honoraires contre 12% en France
- **73,4 M€ de valeur ajoutée**

Cliniques / SSR :

- **43,4 M€ de chiffre d'affaires**
- **25,5 M€ de valeur ajoutée**

La médecine libérale représente donc en 2014 près de 137 M€ de chiffre d'affaires et 100 M€ de valeur ajoutée et 1,2% du PIB martiniquais (8,4 Mrd€)



Les retombées économiques

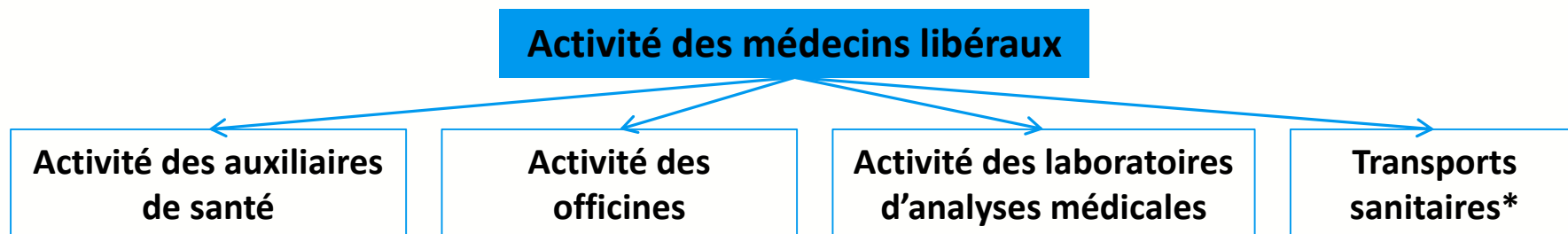
➤ Les contributions directes

➤ L'effet levier

Note technique

La médecine libérale, outre un chiffre d'affaires et des emplois directs, est à la source, au travers de ses prescriptions, de l'activité d'un grand nombre de professionnels implantés en Martinique.

Les données de **panorama 2014** sur les officines et les auxiliaires médicaux ont été obtenues sur **le site internet de l'assurance-maladie et le site Eco-santé**. Pour ce qui est de l'estimation des **volumes et des montants des prescriptions** en direction de ces services / professionnels de santé, les éléments ont été recueillis sur le site internet de l'assurance-maladie pour ce qui a trait aux officines (fichier « prescriptions des médecins par département ») et, pour les prescriptions en direction des auxiliaires de santé, des sages-femmes et des laboratoires, une **requête spécifique au sein du SNIIR-AM** (Système National d'Informations Inter Régions d'Assurance Maladie qui regroupe de très nombreuses données sur la médecine libérale mais nécessite de disposer d'une habilitation à mobiliser les données qui y sont stockées et, bien sûr, d'une qualification adéquate) a été effectuée par le service informatique de l'**URPS Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon**, partenaire de l'étude.



**Note concernant les transports sanitaires : il apparaît impossible, compte-tenu de la structure même du SNIR-AM, de distinguer les transports sanitaires des prestations de fournisseurs de dispositifs médicaux (optique, audioprothèses, fauteuils roulants, etc...). Dans les deux cas, l'utilisation de ratios apparaît impossible car les prestataires relèvent de plusieurs champs d'activité (transport de personne, ambulance, commerce de détail...) en conséquence, l'analyse, notamment en termes d'emplois et de valeur ajoutée, ne sera pas effectuée ici car trop peu fiable.*

Cette partie vise à mesurer le poids économique indirect et lié aux prescriptions de la médecine libérale en Martinique

A cette fin, différentes données seront présentées. Elles permettront là encore, après un panorama rapide des auxiliaires médicaux*, sages-femmes, officines et laboratoires d'évaluer les emplois indirects générés par les prescriptions du secteur libéral et de mesurer le Chiffre d'affaires / la valeur ajoutée de ces secteurs :

- Effectif des auxiliaires médicaux libéraux par spécialité en Martinique, densité, comparaison avec la France entière, estimation en effectif de l'écart constaté à la moyenne nationale
- Nombre annuel moyen d'actes par type d'auxiliaires médicaux et écart au niveau Français
- Montant des prescriptions par spécialité du médecin prescripteur et nature de l'auxiliaire médical,
- Montant des prescriptions en direction des laboratoires par spécialité du médecin prescripteur
- Nombre d'officines privées et de pharmaciens en Martinique en 2013,
- Montant des prescriptions de médicaments par spécialité du médecin prescripteur, montant moyen de prescription par médecin en Martinique et comparaison France entière
- Montant des retombées économiques indirectes liées aux prescriptions : montant total et analyse de la valeur ajoutée, montant de prescriptions par habitant en Martinique
- Nombre d'emplois salariés et non salariés financés par les prescriptions libérales en effectif et en équivalents temps plein
- Note sur la méthode d'estimation des emplois salariés et non salariés issus des prescriptions de la médecine libérale : tableau des ratios nationaux mobilisés
- CA et Valeur ajoutée liée aux prescriptions, contribution au PIB Martiniquais
- Synthèse des retombées économiques indirectes

Compte-tenu des sources disponibles, les auxiliaires médicaux et établissements pris en compte pour le panorama et le calcul des retombées indirectes seront les suivants :

- Auxiliaires de santé : sage-femme, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes-orthoptistes, pédicures-podologues
- Officines
- Laboratoires d'analyses médicales

Ne pourront être ici analysées certaines données non disponibles / exploitables l'échelle de la Martinique : dispositifs médicaux (appareillages audio, lunettes, lentilles, prothèses, etc...), transport médical.

1 530 auxiliaires médicaux et 43 sages-femmes

	Effectif Martinique	Densité Martinique / 100 000 habts	Densité Outre Mer / 100 000 habts	Densité France Métropolitaine / 100 000 habts
SAGES-FEMMES	43	11	12	7
INFIRMIERS	996	256	184	117
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES- RÉÉDUCATEURS	406	105	97	88
PÉDICURES	44	11	7	16
ORTHOPHONISTES	77	20	26	26
ORTHOPTISTES	7	2	3	3
AUXILIAIRES MEDICAUX	1 530	394	316	251

source : AMELI données 2014

Avec **1 530 auxiliaires médicaux et 43 sages-femmes**, la **densité** de ces professionnels libéraux pour 100 000 habitants apparaît **largement supérieure aux densités françaises ou de l'Outre-Mer**, notamment pour les kinésithérapeutes et infirmiers.

Au sein des spécialités, cependant, on note quelques différences : si les sages-femmes, infirmiers et kinésithérapeutes sont proportionnellement nombreux, les densités de pédicures, orthophonistes et orthoptistes sont à contrario en deçà des moyennes françaises.

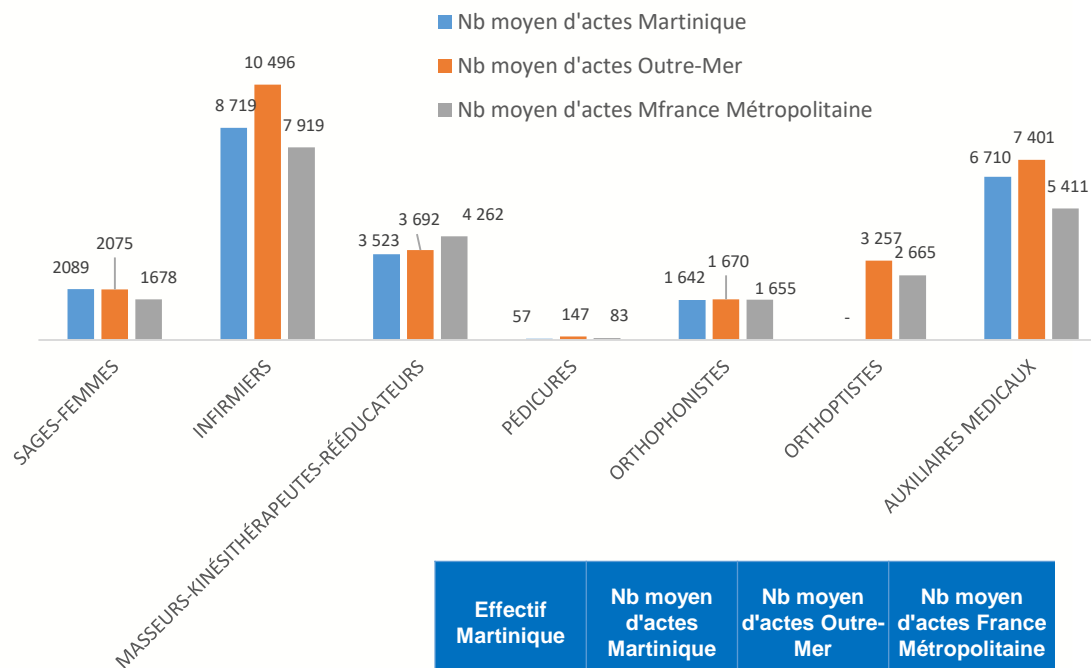
Plus de 10 millions d'actes d'auxiliaires médicaux et sages-femmes libéraux en 2014

Ces professionnels ont réalisé plus de 10 millions d'actes en 2014.

Le nombre d'actes réalisés chaque année est élevé (tous types d'actes confondus), en effet, les sages-femmes et auxiliaires médicaux libéraux réalisent en moyenne plus de 6 700 actes en 2014 soit 24% d'actes en plus par professionnel par rapport à la moyenne française.

C'est notamment le cas des sages-femmes (+25%) et des infirmiers (+10%) alors que pour les autres spécialités, les ratios restent inférieurs à ceux constatés en France Métropolitaine.

Nombre moyen d'actes en 2014



	Effectif Martinique	Nb moyen d'actes Martinique	Nb moyen d'actes Outre-Mer	Nb moyen d'actes France Métropolitaine
SAGES-FEMMES	43	2089	2075	1678
INFIRMIERS	996	8719	10496	7919
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES-RÉÉDUCATEURS	406	3523	3692	4262
PÉDICURES	44	57	147	83
ORTHOPHONISTES	77	1642	1670	1655
ORTHOPTISTES	7	-	3257	2665
AUXILIAIRES MEDICAUX	1 530	6 710	7 401	5 411

source : AMELI données 2014

L'effet-levier : montant des prescriptions

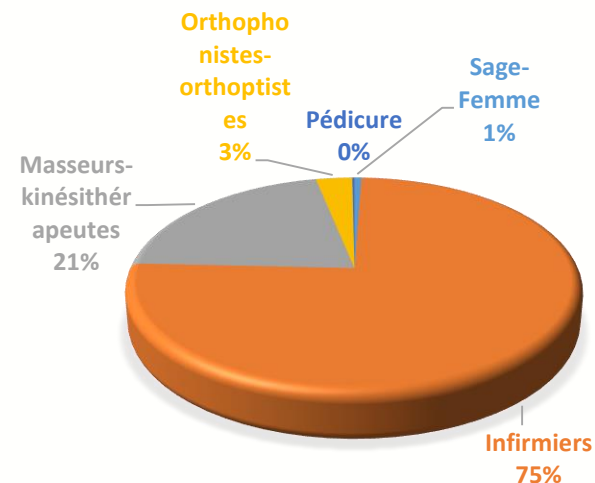
	Sage-Femme	Infirmiers	Masseurs-kinésithérapeutes	Orthophonistes-orthoptistes	Pédicure	Total Auxiliaires médicaux et SF
Rappel effectif	43	996	406	84	44	1573
OMNIPRATICIENS	374 022	94 907 686	23 981 581	3 271 324	205 708	122 740 321
Anesthésie réanimation	123	18 517	1 201	0	0	19 841
Pathologie cardio-vasculaire	71	122 480	92 985	251	81	215 868
Chirurgie	1 312	324 831	1 020 659	4 283	5 202	1 356 287
Dermato-vénérologie	495	74 670	17 708	0	435	93 308
Radiologie	0	1 621	8 309	1 800	314	12 045
total gynécologie	368 447	74 464	217 996	202	91	661 199
Gastro-entérologie et hépatologie	0	1 898	4 315	0	0	6 214
Médecine interne	0	5 569	63 928	0	220	69 717
Oto-rhino-laryngologie	0	14 369	81 596	59 927	0	155 891
Pédiatrie	1 352	127 923	191 714	245 657	1 583	568 229
Pneumologie	0	29 812	39 009	11 757	0	80 579
Rhumatologie	66	129 001	1 035 695	203	14 570	1 179 535
Ophthalmologie	0	51 707	2 471	297 246	215	351 639
Psychiatrie	0	123 132	19 472	5 598	135	148 338
Stomatologie	0		3 981	817	0	4 799
Médecine Physique et de Réadaptation	0	20 381	418 142	5 738	3 535	447 797
Neurologie	0	74 770	197 619	33 233	0	305 622
Néphrologie	83	246 801	35 566	404	341	283 195
Anatomo-cyto-pathologie	0	0	0	0	130	130
Endocrinologie et métabolisme	1 976	1 532 742	31 707	0	6 463	1 572 888
Gériatrie	0	0	0	0	0	0
SPECIALISTES	373 926	2 974 689	3 484 073	667 116	33 315	7 533 119
MEDECINS	747 948	97 882 375	27 465 654	3 938 440	239 022	130 273 440

source : SNIIR-AM 2014, extraction par l'URPS Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Au bilan, les auxiliaires médicaux ont bénéficié de prescriptions de la médecine libérale pour un montant de plus de 130 millions d'euros, dont près de 95% ont été prescrits par les médecins omnipraticiens.

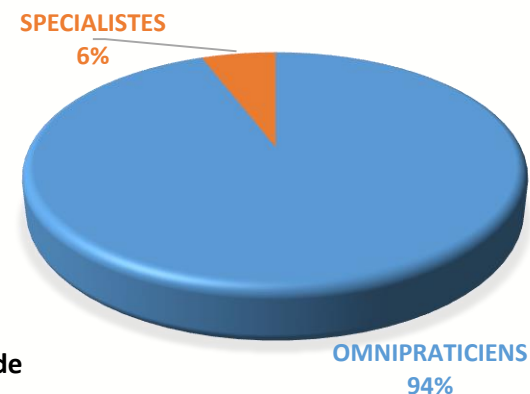
Les infirmiers « captent » l'essentiel (75%) de ces prescriptions, suivis des masseurs kinésithérapeutes (21%)

PLUS DE 130 M€ DE PRESCRIPTIONS ISSUS DE LA MÉDECINE LIBÉRALE



ORIGINE DES PRESCRIPTIONS

Source : SNIIR-AM 2014





7 M€ de prescriptions en direction des laboratoires

Les 25 laboratoires martiniquais se sont vus prescrire plus de 1,2 millions d'actes par la médecine libérale dont 74% par les omnipraticiens.

Des actes qui correspondent à plus de 7 millions d'euros de dépense (donc de chiffre d'affaire) pour l'année 2014.

	Laboratoires d'analyses
OMNIPRATICIENS	898 447
Anesthésie réanimation	207 397
Pathologie cardio-vasculaire	310 337
Chirurgie	812 591
Dermato-vénéréologie	141 605
Radiologie	92 297
total gynécologie	2 011 140
Gastro-entérologie et hépatologie	138 840
Médecine interne	35 838
Oto-rhino-laryngologie	122 879
Pédiatrie	781 781
Pneumologie	115 844
Rhumatologie	238 502
Ophtalmologie	47 946
Psychiatrie	26 431
Médecine Physique et de Réadaptation	3 970
Neurologie	10 749
Néphrologie	545 395
Anatomo-cyto-pathologie	368
Endocrinologie et métabolisme	503 813
Gériatrie	0
SPECIALISTES	6 147 722
MEDECINS	7 046 169

source : éco-santé pour le nombre de laboratoires et SNIR-AM 2014 pour les montants de prescriptions

Près de 150 officines et 159 pharmaciens titulaires

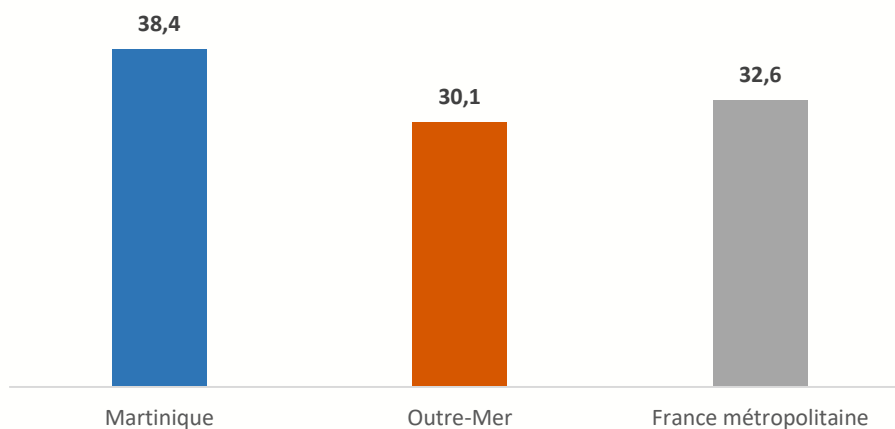
	Nombre d'officines privées 2013 (pas de données 2014 disponibles)
Martinique	149
Outre-Mer	626
France métropolitaine	21 265

	Emplois : nb de pharmaciens titulaires d'officines 2014
Martinique	159
Outre-Mer	708
France métropolitaine	26 607

source : Eco-santé

Densité d'officines pour 100 000 habitants en 2013

Source : eco-santé, consulté le 28/06/2016



La Martinique compte 149 officines en 2013, soit 0,07 % des officines de France métropolitaine.

Ces officine emploient 159 pharmaciens titulaires.

Avec 38,4 officines pour 100 000 habitants en moyenne, la densité d'officines martiniquaise apparaît bien supérieure à la moyenne nationale (32,6/100 000 hab.)

Pharmacies : 113 millions d'€ prescrits par la médecine libérale

Spécialité	Prescriptions de médicaments 2014 (en €)
Médecine générale	78 289 607
M.E.P.	11373564
OMNIPRATICIENS	89 663 171
Anesthésie-réanimation	45 059
Chirurgie	625 545
Radiologie	639 920
Gynécologie	1 852 831
Médecine interne	nc
Pédiatrie	1 413 041
Stomatologie	nc
Psychiatrie et neuropsychiatrie	nc
Pathologie cardiovasculaire	1 643 651
Dermato-vénérologie	nc
Gastro-entérologie et hépatologie	nc
Oto-rhino-laryngologie	nc
Pneumologie	nc
Rhumatologie	nc
Ophthalmologie	6 134 028
Médecine Physique et de Réadaptation	nc
Neurologie	nc
Néphrologie	nc
Anatomo-cyto-pathologie	nc
Endocrinologie et métabolisme	nc
Gériatrie	-
TOTAL SPECIALISTES	23 440 997
TOTAL MEDECINS	113 104 168

source : AMELI 2014

	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine
Effectif de médecins	501	2 594	113 532
Montant par médecin des prescriptions de pharmacie	225 757	224 971	164 372

source : AMELI 2014

En 2014, les prescriptions de médicaments issues de la médecine libérale ont représenté plus de 113 millions d'euros en Martinique.

Ce montant est issu à plus de 79% des prescriptions des omnipraticiens.

	Martinique	Outre-Mer	France Métropolitaine
Omnipraticiens	313 508	302 059	243 357
Spécialistes	109 028	107 349	77 798
Médecins	225 757	224 971	164 372

Les prescriptions des médecins libéraux représentent, en moyenne, un peu moins de 226 000 euros par médecin (contre 164 400 en moyenne en France métropolitaine). Ce montant est donc supérieur de 37% à la moyenne de France Métropolitaine, mais proche de la moyenne de l'Outre-Mer (+0,3%).

De plus, avec un ratio de 291€/habitant, le montant par personne apparaît très proche du niveau métropolitain : 286€/par habitant (et 281€/hab. pour l'Outre-Mer).

Méthode d'estimation de la Valeur ajoutée

Compte-tenu des montants de prescription connus (Chiffre d'affaire), nous avons procédé à une estimation de la valeur ajoutée générée indirectement par la médecine libérale au travers de ratios nationaux disponibles pour l'année d'analyse : 2014.

Nous avons ainsi mobilisé les éléments de l'Union Nationale des Associations Agréées qui gère des ratios comptables nationaux pour des milliers de professions libérales. Pour les laboratoires en revanche, nous ne disposons pas d'éléments UNASA, nous avons mobilisé les ratios présents dans le fichier « Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des unités légales - Principales caractéristiques au niveau sous-classe » (fichier source ESANE¹) publié par l'INSEE pour l'année 2013.

D'importantes retombées économiques indirectes : plus de 271 millions d'euros de chiffre d'affaires

	Montant des prescriptions (CA)	Estimation de la Valeur Ajoutée (UNASA 2014 sf Labo/pharmacies : ESANE 2013)	Soit, Valeur Ajoutée 2014	Prescriptions en €/habitant en Martinique
Officines	113 104 168	24%	27 017 637	291
Sage-Femme	747 948	67%	502 621	2
Infirmiers	97 882 375	79%	77 327 076	252
Masseurs-kinésithérapeutes	27 461 673	71%	19 552 711	71
Orthophonistes-orthoptistes	3 937 623	70%	2 768 149	10
Pédicure	239 022	65%	155 842	1
Laboratoire	27 763 133	61%	16 930 405	71
Total Martinique 2014	271 135 942	53%	144 254 442	698

sources : SNIR-AM 2014 pour les prescriptions, UNASA 2014 et ESANE 2013 pour les ratios de valeur ajoutée

L'ensemble des prescriptions des médecins libéraux tant en direction des auxiliaires médicaux que vers les officines ou les laboratoires **a généré plus de 271 millions d'euros de dépenses en Martinique**. Cet « effet levier » de la médecine libérale est essentiellement capté par les officines (42%) et les infirmiers (36%). Selon les ratios UNASA / ESANE, la valeur ajoutée générée par ces dépenses serait de plus de 144 M€, soit 1,72% du PIB.

¹Le dispositif ESANE combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale, et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire les statistiques structurelles d'entreprises.

Environ 2000 emplois liés aux prescriptions de la médecine libérale

Au bilan, les emplois liés aux prescriptions de la médecine libérale représentent **près de 1 400 emplois non salariés et 635 emplois salariés, soit 6,7% des emplois non salariés de la Région et 0,6% des emplois salariés.**

Les prescriptions génèrent donc plus de 2 000 emplois, **soit 1,54% des emplois Martiniquais.**

	Emplois non salariés (= libéraux*part des prescriptions libérales dans les honoraires)	Emplois salariés générés	Emplois salariés générés ETP	Total d'emplois	Total d'emplois ETP
Officines	74	352	287	426	361
Sage-Femme	11	0	0	11	11
Infirmiers	873	52	45	925	919
Masseurs-kinésithérapeutes	338	13	11	351	349
Orthophonistes-orthoptistes	72	2	2	74	74
Pédicure	4	0	0	4	4
Laboratoires	21	215	178	236	199
Total Martinique 2014	1 394	635	524	2 028	1 917

source : AMELI 2014 pour les effectifs, ESANE 2013 pour les ratios de CA/emploi / ETP

Méthode d'estimation des emplois

Emplois non salariés : évalués par rapport aux effectifs de professionnels libéraux, connus, pondérés par le poids financiers des prescriptions libérales dans le chiffre d'affaire total de ces professionnels. Le CA de ces structures est directement connu grâce aux éléments publiés par l'assurance maladie (honoraires des auxiliaires médicaux et sages-femmes du territoire, hors pédicures, honoraires des laboratoires). Lorsqu'il n'est pas connu (pédicures-podologues, pharmacies), il est estimé par application du CA moyen des structures en France (1,52M€ de CA par officines en 2015 selon une étude KPMG et 65 029€ pour les pédicures-podologues).

Ex : 88% des honoraires d'un professionnel libéral sont tirés des prescriptions libérales, donc application de ce taux de pondération au total d'emplois non salariés.

Les emplois salariés : ils sont estimés par l'application de ratios nationaux de CA par emploi. Ainsi, il faut plus de 320 000€ de CA pour générer un emploi salarié en officine et plus de 155 000€ en laboratoire.

	Ratio national 2013 : montant de CA nécessaire pour générer 1 emploi salarié	Ratio national 2013 : montant de CA nécessaire pour générer 1 emploi salarié temps plein	Ratio national 2013 : % de Valeur Ajoutée sur CA
Officines (emplois non salariés = nb établissements)	321 077	394 050	23%
Sage-Femme			67%
Infirmiers	1 893 083	2 167 910	79%
Masseurs-kinésithérapeutes			71%
Orthophonistes-orthoptistes	2 121 699	2 475 754	70%
Pédicure			65%
Laboratoire-(emplois non salariés = nb établissements)	128 865	155 638	61%

source : ESANE 2013 pour le montant de CA/emploi ou /ETP, UNASA 2014 et ESANE 2013 pour les ratios de valeur ajoutée

271 millions d'euros issus des prescriptions de la médecine libérale

L'ensemble des prescriptions des médecins libéraux tant en direction des auxiliaires médicaux que vers les sages-femmes, officines ou les laboratoires a généré 271 millions d'euros de dépenses en Martinique. Cet « effet levier » est essentiellement capté par les officines (42%) et les infirmiers (36%).

Après application des ratios nationaux, ce montant des prescriptions correspond à 144 millions d'euros de valeur ajoutée, soit 1,72% du PIB Martiniquais.

	Martinique
CA des auxiliaires médicaux et Sages-Femmes	130 M€
CA des Laboratoires	28 M€
CA des Officines	113 M€
VA des auxiliaires médicaux et Sages-Femmes	100 M€
VA des Laboratoires	17 M€
VA des Officines	27 M€
Total des prescriptions	271 135 942€
Total de la VA liée aux prescriptions	144 254 442€

PIB Martiniquais	8 400 000 000 €
Contribution indirecte de la médecine libérale	1,72%

Les études de référence prennent en compte, sur ces retombées indirectes, les mêmes auxiliaires et structures et estiment les retombées économiques à environ 0,6% du PIB :

« Le secteur de la pharmacie avec celui des auxiliaires médicaux libéraux et des sages-femmes créent, par l'intermédiaire des médecins libéraux franc-comtois, une valeur ajoutée de 674 millions de francs, soit 0,5 % de la production régionale. Pour les quatre secteurs réunis, ce taux atteint au maximum 0,6 % du PIB. » in « Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté »

L'activité des auxiliaires médicaux et sages-femmes induite par la médecine libérale crée une valeur ajoutée de 2,17 milliards de francs, soit 0,26 % du PIB HT régional. {...} L'activité induite dans le secteur des officines contribue donc à hauteur de 0,27 % à la production HT de la région. {...} La valeur ajoutée des laboratoires d'analyses médicales induite par la médecine libérale se monte à 925,6 millions de francs en 2000, soit 0,11 % de la production régionale HT » Soit 0,64% du PIB – in « La contribution de la médecine libérale en Rhône-Alpes à l'économie régionale et nationale : valeur ajoutée, emplois, croissance »

L'étude menée en Basse-Normandie évaluait ce montant à 0,8% du PIB. La Valeur Ajoutée créée par les prescriptions issues de la médecine libérale martiniquaise apparaît donc particulièrement élevée, notamment en raison des prescriptions de soins infirmiers.

L'effet levier de la médecine libérale martiniquaise :

Emplois

Panorama 2014 :

La Martinique compte :

- 1530 sages-femmes et auxiliaires médicaux
- 150 pharmacies
- 25 laboratoires

La médecine libérale génère :

- Près de 1400 emplois non salariés (sages-femmes, auxiliaires médicaux, pharmaciens et non salariés des laboratoires)
- 634 emplois salariés, dont 524 ETP

Soit plus de 2000 emplois représentant 1,54% des emplois de Martinique (6,7% des emplois non salariés et 1,7% des emplois salariés)

Honoraires, revenus, PIB

- 130 M€ de prescriptions issues des médecins libéraux vers les auxiliaires médicaux et sages-femmes
- 28 M€ de CA vers les laboratoires d'analyse
- 113 M€ de prescriptions (CA) vers les officines

Soit plus de 271 M€ de prescriptions dégagant plus de 144 M€ de valeur ajoutée, soit 1,72 points de PIB, un taux très supérieur à celui dégagé dans d'autres études (Basse-Normandie 2010 : 0,8 à 1% du PIB).



Synthèse



3 600 emplois générés par la médecine libérale

	Martinique 2013	Médecins libéraux et salariés de structures libérales	Salariés directs de la médecine libérale	Emplois indirects	Total emplois
Emplois 2013	131 280	503	1 097	2 028	3 628
salariés	110 521	2	1 097	635	1 734
non salariés	20 759	501	-	1 394	1 895

	Martinique 2013	Médecins libéraux et salariés de structures libérales,	Salariés directs de la médecine libérale	Emplois indirects	Total emplois
Emplois 2013	131 280	0,38%	0,84%	1,54%	2,76%
salariés	110 521	0,00%	0,99%	0,57%	1,57%
non salariés	20 759	2,41%	-	6,71%	9,13%

3 628 emplois sont donc générés par la médecine libérale de Martinique soit 1,6% des emplois salariés et plus de 9% des emplois non salariés du territoire.

Au global, ils représentent donc 2,8% des emplois.

En Basse-Normandie, ils ne représentaient « que » 2,1% des emplois (0,4% des emplois salariés et 3,7% des emplois non salariés).



244 M€ de valeur ajoutée et 2,9% du PIB de la Martinique

	Martinique
CA direct de la médecine libérale	136 520 021 €
CA indirect lié aux prescriptions de la médecine libérale	271 135 942 €
VA directe de la médecine libérale	99 969 092 €
VA indirecte liée aux prescriptions de la médecine libérale	144 254 442€
Total CA	407 655 963 €
Total VA	244 223 534 €

PIB Martinique	8 500 000 000 €
Contribution de la médecine libérale	2,9%

Au bilan, la médecine libérale contribue donc plus de 244 millions d'euros et 2,9% au PIB régional.

En Basse-Normandie, elle contribuait en 2010 à 2,1% des emplois et 2% du PIB. Cette estimation montre donc **un poids très important de la médecine libérale en Martinique**, notamment en raison des retombées économiques importantes issues des prescriptions.

Cette estimation ne prend pas en compte l'un des centres de dialyse qui n'a pas pu communiquer ses éléments financiers à temps. Elle ne transcrit pas non plus les emplois et montants générés par le transport médical et les dispositifs médicaux (optique, audition, appareillage, etc...) qui n'ont pu être distingués en raison des limites des possibilités d'extraction dans les fichiers SNIIR-AM.

Nous avons néanmoins réalisé une compilation de quelques éléments pouvant éclairer ces secteurs page suivante.

Synthèse des retombées économiques globales : éléments pour une appréciation des secteurs non calculés

L'étude réalisée ne transcrit pas les emplois et montants générés par le transport médical et les dispositifs médicaux (optique, audition, appareillage, etc...). Les éléments suivants permettent d'en apprécier l'importance :

Emplois

- 60 établissements dans le secteur des ambulances dont 33 établissements ayant au moins un salarié et générant 274 emplois salariés en 2014,
 - 95 établissements d'optique dont 70 établissements employeurs de 257 salariés,
 - 43 établissements de « commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques » dont 16 générant 80 emplois salariés,
- soit 198 établissements dont 119 ayant au moins un salarié et 611 emplois dont une grande partie est générée par les prescriptions libérales.**

Montants

Ambulances / transport de malades : en 2008, l'ARS estimait le total des dépenses de santé en Martinique à 950 millions d'euros, dont 3% pour le transport médical (soit environ 28 M€). Sur cette base et en respectant les ratios nationaux précédemment retenus (fichier ESANE : 70% de VA dans le secteur des ambulances), **on pourrait estimer la VA supplémentaire à 20 M€, soit 0,24% de PIB en plus, l'intégralité n'étant cependant pas imputable à la médecine libérale. La Martinique compte 60% de médecins tout ou partie libéraux. En appliquant ce ratio, la médecine libérale serait à l'origine de près de 17 M€ de CA supplémentaire et de 12 M€ de valeur ajoutée.**

Articles médicaux et orthopédiques : ces établissements génèrent un CA moyen de 785 000€ selon le fichier ESANE 2013, le **CA total serait donc en Martinique d'environ 33,8 M€, avec un ratio de VA moyen de 38% soit 12,8 M€ de valeur ajoutée, partiellement attribuable à la médecine libérale.** Les ORL prescrivent les aides auditives, 85% sont libéraux pour tout ou partie de leur activité, les chirurgiens orthopédiques sont susceptibles de prescrire différentes prothèses et sont à 74% des libéraux, soit dans ces deux spécialités une proportion totale de 78% de libéraux ou en activité mixte. Si l'on reprend cette proportion, **environ 10M€ de VA seraient attribuables à la médecine libérale soit 0,12% de PIB.**

Optique : le CA moyen d'un établissement en 2015 en France est de 532 000€. Avec 95 structures en Martinique, on peut estimer le CA à 50,5M€. Avec un ratio de valeur ajoutée de 41% (ESANE 2013), celle-ci serait alors d'environ 20,7M€. 88% des ophtalmologues sont exclusivement libéraux. Si on suppose une égalité entre médecins du point de vue des prescriptions, **plus de 18,2 M€ pourraient être attribuables à la médecine libérale, soit un PIB supplémentaire de 0,2%.**

Le CA supplémentaire généré par les prescriptions libérales dans ces secteurs d'activité pourrait donc être de plus de 87 M€ et la VA de 40 M€ environ, soit 0,5 points de PIB en plus.

Comparaison de la médecine libérale avec les autres secteurs de l'économie Martiniquaise

Le PIB¹ 2013 (dernier connu) de la Martinique est de 8,4 milliards d'euros, dont 7,8 M€ de valeurs ajoutées réparties entre les différents secteurs de l'économie.

La médecine libérale contribue directement et indirectement au PIB à hauteur de 244 millions d'euros soit 2,9% du PIB (et 3,1% des valeurs ajoutées de Martinique).

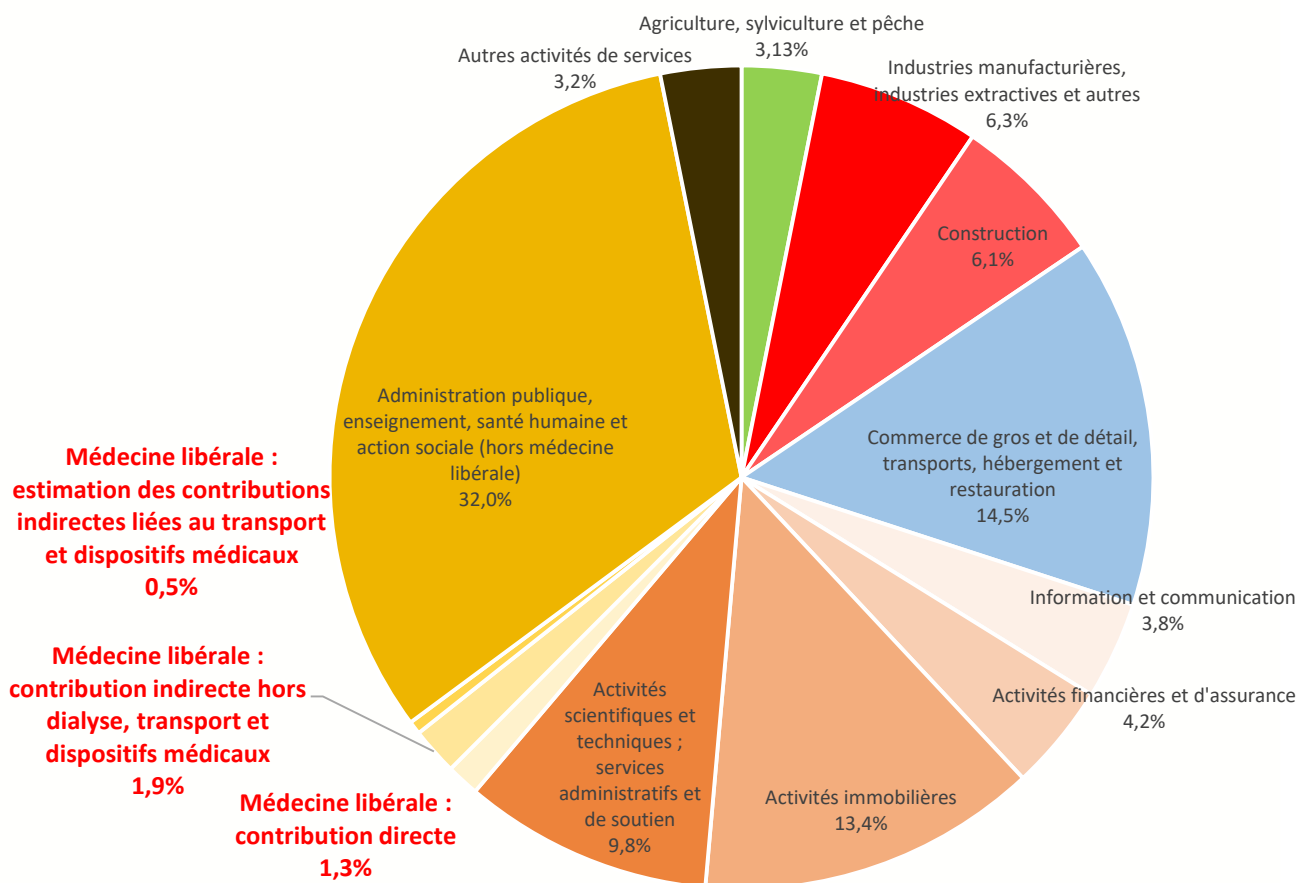
Les secteurs impactés mais ne disposant pas de données précises pourraient être estimés à environ 40 M€ supplémentaires, soit 0,5 points de PIB (0,51% des VA).

Soit un poids total estimatif de la médecine libérale de 3,4% du PIB de la Martinique et 3,6% des valeurs ajoutées de l'île.

La médecine libérale de Martinique produit donc un PIB :

- supérieur à celui de l'agriculture (3,4% contre 3,1%),
- représentant près du quart du PIB généré par le commerce/l'hôtellerie-restauration.

Valeurs ajoutées réparties par secteurs d'activité en Martinique 7,8 milliards d'euros



¹Le PIB correspond à la somme des valeurs ajoutées créées localement + les impôts sur les produits - subventions sur les produits



Siège : Tour Polygone - 265, avenue des États du Languedoc - 34000 MONTPELLIER - Tel : 04 67 02 29 02
Bureaux Paris : 4, avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Tel : 01 42 60 49 08
contact@edater.fr www.edater.fr